

- ▶ **NUCLÉAIRE**
LE DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS
- ▶ **ÉTATS-UNIS**
LA GRÈVE DANS LES FAST-FOODS
- ▶ **CHINE**
TRAVAILLER DANS LES USINES CHINOISES
- ▶ **GUYANE**
LE BUSINESS DU SPORT

**Immigration :
une division de classe
à l'échelle de la planète !**



**La question n'est pas morale,
elle est politique**

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Poitiers

La commission journal de novembre aura lieu à Lyon

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL Égégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE

Clé des champs BP 20912
44009 Nantesoclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egégore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, Montpellier, Moulins, ...
passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



ÉDITO - Ras-les fronts ► PAGES 3, 4

IMMIGRATION

► PAGES 5, 6, 7 Lampedusa : migrants, un carnage politique

► PAGES 8, 9, 10 Contre le racisme et la xénophobie d'Etat, l'égalité des droits

RÉPRESSION

► PAGE 11 Harcèlement policier et judiciaire à Reims...

► PAGE 11 ... et, en Russie, liberté pour les Pussy Riot !

BIG BROTHER ► PAGES 12, 13

SANTÉ

► PAGES 14, 15 Psychiatrie : simple toilettage sur les soins sans consentement

NUCLÉAIRE

► PAGES 16, 17, 18 Démantèlement des installations nucléaires

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► PAGES 19, 20 Morvan, la lutte contre le projet Ersacia

► PAGES 21, 22 Notre-Dame-des-Landes, l'assaut ?

ENTRE NOUS SOIT DIT

► PAGES 23, 24 Les journaux locaux de contre-information

INTERNATIONAL

► PAGES 25, 26 Guyane, le business du sport au profit de l'aménagement du territoire

► PAGES 27, 28 Etats-Unis, la grève des fast-foods

► PAGES 29, 30, 31 Chine, travailler en Chine

et dans les usines chinoiseaux porte de l'UE

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 32

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

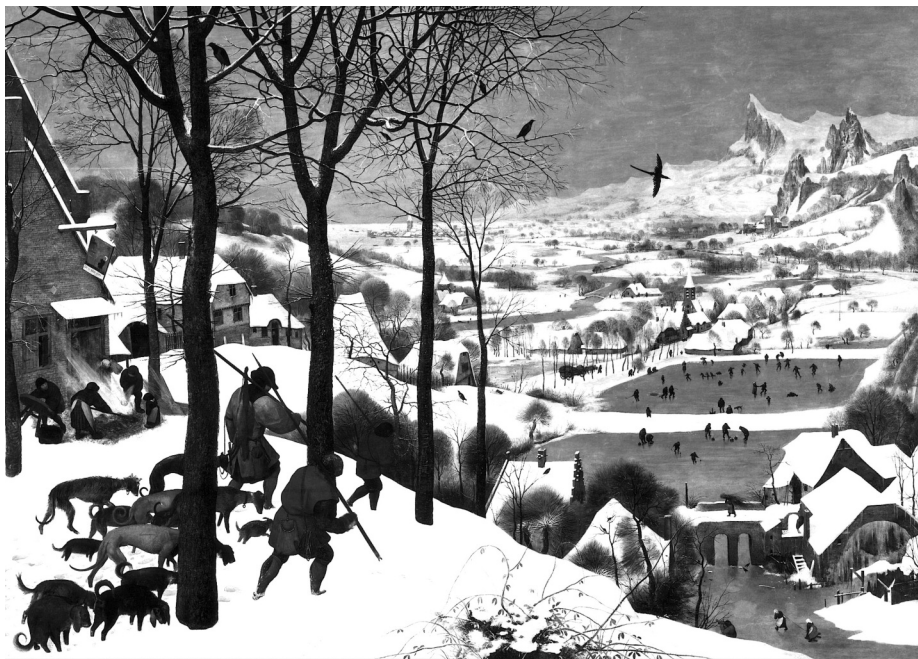
Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
novembre 2013
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Ras-les-fronts



Et voilà que nous y sommes une fois de plus : la dernière ligne droite avant les élections municipales est, comme prévu, en train de réduire le débat politique à une pièce de théâtre où s'affrontent le bien et le mal. C'est du moins ainsi que la gauche socialo-écologiste entend mener campagne, et elle sera rejointe par une partie de l'extrême gauche et des antifascistes officiels à mesure qu'approchera la date fatidique du second tour.

Et c'est ainsi que le Front national fonctionnera une fois de plus comme une machine utilisée à droite et à gauche pour des visées électorales et prébendaires sans pour autant faire reculer d'un iota ni un racisme bien réel et en expansion ni un fascisme en partie imaginaire.

QUAND LE POLITIQUEMENT INCORRECT EST DEVENU CORRECT

Pendant des décennies, l'antifascisme a fonctionné en utilisant une recette forgée par des morceaux d'histoire allant du Front populaire à Mai 68 en passant par la Résistance. Il suffisait de désigner, de nommer, d'invectiver pour contenir l'ennemi. Il suffisait d'utiliser des mots et des images basés sur la saga nationale de la résistance au fascisme et à l'envahisseur nazi, en renvoyant telle personne ou telle force politique à des valeurs majoritairement réprouvées et dont peu aiment être affublés. Il ne s'agissait surtout pas d'analyser ce qu'on voulait combattre mais de dresser préventivement, à l'aide de clichés et raccourcis historiques, un cordon sanitaire autour de l'ennemi en culpabilisant et en menaçant toute personne susceptible d'être tentée par le mal, ou voulant simplement s'interroger sur ce qu'est réellement cet ennemi dénoncé. De cruelles erreurs ont ainsi été commises.

La gauche, en 1958 et après, hurlait : « Le fascisme ne passera pas » à l'encontre de De Gaulle, évitant ainsi de comprendre que le retour au pouvoir du grand homme, fût-ce par un coup d'Etat larvé, ne devait pas grand-chose à un élan dictatorial, mais signifiait d'abord un nouvel élan donné à ce qui fut appelé ensuite les « trente glorieuses », et que la IVe République engluée dans des vieux schémas et dans les guerres coloniales n'était pas en mesure d'accompagner.

En 1968 et après, l'extrême gauche gueulait « CRS-SS » comme si la République n'était pas capable par elle-même de taper durement et de tuer sans pour autant devenir nazie.

La charge émotionnelle de ces apostrophes était à ce point forte que l'adversaire était quelquefois même amené à se justifier de ne point être celui qu'on disait. Cela avait pour effet de renvoyer le présent à une matrice passée, en évitant d'essayer de comprendre que les formes autoritaires les plus extrêmes de gestion de l'Etat pouvaient revêtir les habits les plus divers tout en étant parfois aussi, sinon plus, insupportables que le modèle. Ce faisant, on édulcore le passé en évitant le présent.

Or, progressivement depuis les années 1980, les mots anciens (fasciste, extrême droite...) ont perdu leur force dissuasive. Les mots nouveaux (islamophobe, homophobe, sexiste...) n'ont pas acquis dans la société française la même résonance historique et, qui plus est, ils ne sont même pas connus d'une bonne partie de la population, en particulier de celle qui se tourne vers le FN. Et, de toute façon, l'invective ne fonctionne pas non plus vis-à-vis des personnes qui pensent ne pas être celles que l'on désigne, parce qu'elles estiment que le FN lui non plus n'est pas ainsi... et que de toute manière ce n'est pas le plus important. Bref, le politiquement incorrect de l'époque ne l'est plus autant aux yeux d'une partie de cette population qui se tourne vers le FN parce qu'elle pense que ce parti peut la sortir de la merde ou, du moins, que ça vaut le coup de tenter l'expérience, après celle de la droite et de la gauche ; ou simplement pour faire chier les représentants de celles-ci, qui apparaissent de plus en plus comme un establishment coupé de toute réalité sociale.

LA QUESTION EST SOCIALE, PAS MORALE

C'est à cause de ce qu'ils subissent par rapport aux retraites, salaires, durée du travail, chômage, soins, logement, aides sociales, désertification de leur espace, etc., que ces gens se tournent vers le FN, et moins pour des raisons idéologiques. Mais de cela les socialos-écologues ne disent évidemment rien, puisqu'ils sont justement l'instrument de la mise en œuvre de toutes ces attaques programmées par le patronat contre le salariat modeste et moyen, les ouvriers, les petits agriculteurs et les chômeurs.

Nous sommes là bien loin des questions de morale.

Un récent conflit en cours peut nous donner quelques indications sur les mécanismes qui se mettent en place : celui qui agite les abattoirs Gad, en Bretagne (889 suppressions d'emplois) car il est un modèle réduit de ce qui se joue un peu partout. Le 22 octobre, les salariés du site de Lampaul-Guimiliau, dans le Finistère, promis à la fermeture ont voulu bloquer celui de Josselin, dans le Morbihan, qui doit être préservé dans le cadre du plan de restructuration de Gad SAS. La colère de ces salariés était d'autant plus grande que 15 millions de leurs indemnités (liées à la participation) avaient été supprimés et reversés pour relancer le site de Josselin.

Lorsqu'ils sont arrivés devant l'abattoir, 100 à 150 salariés sur les 650 que compte le site préservé, en tenue blanche de travail, ont repoussé manu militari leurs collègues de Lampaul-Guimiliau ; puis ils se sont assis sur l'autoroute pour protester contre ces collègues « qui sont en train de perdre leur emploi mais qui, par leur démarche, vont nous faire perdre le nôtre ». Il s'agit là bel et bien d'une milice patronale qui ne dit pas son nom et qui a œuvré en attendant des CRS prêts à prendre le relais.

Jusqu'au début de ce siècle, lorsqu'on parlait de milices ou de syndicats patronaux (par exemple chez Simca, Citroën ou Peugeot), on pouvait sans grand risque d'erreur classer ses membres comme proches du FN ou du SAC, et les ouvriers qui se faisaient casser la gueule étaient plutôt de gauche. Or, dans le cas de Gad, on verrait bien la milice patronale et cette « élite ouvrière » qui veut continuer à travailler, et est très majoritairement syndiquée à la CFDT, s'accommoder de Hollande en regrettant peut-être Sarkozy. Quant aux autres de Lampaul, à juste titre « écœurés » et majoritairement syndiqués à FO, il ne serait pas étonnant que certains d'entre eux se tournent vers le FN. Eh oui, les temps ont changé !

Face à cela, que peuvent les invectives, les arguments moraux, les rappels aux fondements de la République ? Rien, sinon peut-être renforcer la conviction croissante que ceux qui utilisent de tels arguments sont des donneurs de leçons ne vivant rien de ce que les licenciés subissent, et que l'establishment qui trône sur les étranges lucarnes et s'inquiète de la montée du FN est tout aussi coupé des réalités sociales que le Roi Soleil l'était de son bon peuple.

ON NE PEUT À LA FOIS COMBATTRE LE FASCISME ET ŒUVRER À LA DÉFAITE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

On l'a dit et redit mille fois, l'éradication du fascisme passe par une dénonciation claire du capitalisme ; et seules les luttes populaires, notamment contre les politiques antisociales (de gauche comme de droite) qui favorisent son éclosion, peuvent faire reculer la tentation autoritaire.

Et se raccrocher à la fiction d'un capitalisme protectionniste et/ou keynésien n'est d'aucun secours. Cela ne permet pas de déceler clairement que la victoire (provisoire ?) de ce qu'on appelle faussement « libéralisme » est en fait une mutation du capitalisme qui s'est réalisée sur une défaite majeure et durable du mouvement ouvrier, même dans sa version la plus réformiste. On voit mal comment des luttes sociales pourraient redémarrer si rien n'est dit sur les liens qui unissent les défaites successives du salariat, sur les combats non menés (sur l'intérim, les CDD, la flexibilité, etc.). Autant d'abandons et de défaites qui ont, petit à petit, contruit le sentiment d'impuissance et le fatalisme dans la classe ouvrière, et entraîné la montée d'une colère teintée de racisme, de xénophobie et d'individualisme.

Il ne faut pas non plus oublier que la « défense des intérêts de la nation » a été historiquement avancée par le mouvement ouvrier, notamment le PCF et la CGT. On ne rappellera jamais assez ce que furent les bulldozers de Vitry le 24 décembre 1980. Ce jour-là, 300 Maliens quittent leur foyer de Saint-Maur pour être hébergés dans un bâtiment en cours de rénovation à Vitry. La section du PCF de la ville réagit par l'action d'un commando équipé d'une pelleuse, et, avec le soutien de la direction du Parti, s'emploie à faire s'écrouler l'entrée du foyer pour empêcher les nouveaux occupants d'y rentrer. Il s'agit là d'un véritable événement fondateur de la lente et inexorable montée de la popularisation par la gauche des thèmes racistes du FN.

Un mois et demi plus tard, Robert Hue, le maire communiste de Montigny-les-Cormeilles, organise une campagne d'une rare violence contre des immigrés accusés sans preuve de se livrer au trafic de drogue. Plus près de nous, la politique de Voynet à Montreuil, l'expulsion en plein hiver de travailleurs à Bagnolet en 2010 par une municipalité de gauche, la politique de Valls ne sont que des épisodes parmi d'autres de la banalisation du rejet de l'immigré.

Le national-populisme et les « mouvements nationalistes » sur lesquels prospère l'extrême droite ne sont pas tombés du ciel ni de la seule volonté de la bourgeoisie : ils sont aussi le produit de la lutte de classes telle qu'elle a eu lieu, celui du syndicalisme majoritaire et devenu hégémonique à partir des années 1920 et qui s'est consolidé après-guerre.

Les multiples exactions commises par des petits groupes nazis doivent évidemment être combattues politiquement et physiquement dans toutes les villes où elles ont lieu. Mais, en toute logique, si le combat contre le fascisme se doit de passer par une critique du capitalisme et une lutte contre l'offensive dite « libérale », on voit mal comment on pourrait conclure des alliances « antifascistes » avec des forces qui défendent le capitalisme et mettent en œuvre les politiques antisociales. Les désistements de dernière minute, « en se bouchant le nez », pour barrer la route au FN au nom d'un front républicain risquent fort de nourrir encore davantage le mal qui est censé être combattu.

CJ Poitou



MIGRANTS : UN NOUVEAU CARNAGE POLITIQUE

*Homme libre,
toujours tu chériras la mer !
Baudelaire*

La mer a toujours été le grand cimetière des migrants volontaires ou forcés. Comme le dit l'écrivain martiniquais Chamoiseau, « la Traite à nègres (...) fit de l'Atlantique le plus grand oublié des cimetières du monde ». On se rappelle aussi les 250 000 morts des « boat people » qui, après 1975, ont fui le Sud-Vietnam après la victoire du FNL. Il est vrai que ceux-là fuyaient le communisme, ce qui leur donna finalement une image meilleure que celle des autres gueux engloutis par l'Océan.

La position exprimée par le Conseil de l'Europe quelques heures avant ce énième massacre montre le vrai visage de l'espace Schengen ; en substance, l'Italie est accusée d'être trop molle et indécise dans le traitement des migrants entrant sur son sol. Un discours qui fera certainement plaisir aux partis de droite européens, au Président italien Napolitano (1) qui, enivré par le fait que l'Italie a enfin un gouvernement, prétend gouverner aussi les côtes étrangères. Celui qui a ouvert la voie à la loi Bossi-Fini (2) a été fidèle à lui-même, tout comme la Ligue du Nord avec son racisme habituel, ou le M5S (Mouvement 5 étoiles) qui après avoir été opposé au jus soli (droit du sol) réaffirme sa pensée d'Etat en invoquant l'intervention de l'Union européenne pour assurer le contrôle des frontières.

FRONTEX, UNE ARME DE GUERRE CONTRE LES PAUVRES

Loin de l'image d'une « forteresse Europe » assiégée, le régime de Schengen, avec la force armée Frontex, a signifié pour la quasi-totalité des habitants de la planète l'impossibilité d'atteindre l'Europe d'une manière légale. Tous les moyens sont bons pour les dirigeants des Etats européens et de l'UE pour empêcher des migrants de pénétrer dans la forteresse ou de s'y déplacer. Même porter simplement secours aux naufragés est empêché par le délit d'immigration clandestine : récemment, plusieurs pêcheurs italiens ont été condamnés par des tribunaux du pays pour avoir secouru des migrants en perdition !

Aux frontières de l'Europe se multiplient depuis des années patrouilles de

Les centaines de morts du naufrage de migrants qui s'est déroulé le vendredi 3 octobre à Lampedusa, puis, le vendredi suivant, les dizaines de victimes du naufrage de 230 autres au large de Malte viennent s'ajouter aux milliers de morts de ces vingt dernières années. Malgré la variation dans les chiffres, ce ne sont pas de simples naufrages mais des carnages devenus la norme depuis l'Europe de Schengen qui, tout en célébrant une liberté de mouvement à l'intérieur (qu'elle ne respecte d'ailleurs pas) et en disposant d'un système harmonisé de permis de séjour, s'est déchargée sur les pays frontaliers de la tâche de « filtrer » les migrants extérieurs.

flics et de militaires conjointes entre les pays européens et africains (y compris ceux qui ont connu leur « printemps », comme la Tunisie et la Libye), avec des outils de surveillance à la technologie ultrasophistiquée : radars, caméras thermiques permettant de déceler toute présence humaine dans tous les

LAMPEDUSA : CE QUE NOUS DISENT LES GOUFFRES

Toute horreur crée son gouffre ainsi celle de la Traite à nègres qui fit de l'Atlantique le plus grand oublié des cimetières du monde (crânes et boulets relient les îles entre elles et les amarrent aux tragédies du continent)

Le gouffre chante contre l'oubli en roulis des marées en mots de sel pour Glissant pour Walcott et pour Kamau Brathwaite (fascine des siècles dans l'infini de ce présent où tout reste possible)

Celui de l'Atlantique s'est éveillé (clameurs en Méditerranée !) l'absurde des richesses solitaires les guerres économiques les tranchées du profit les meutes et les sectes d'actionnaires agences-sécurité et agences-frontières radars et barbelés et la folie des murs qui damnent ceux qu'ils protègent

Chamoiseau

moyens de transport maritimes, aériens et terrestres, détecteurs de chaleur et de mouvement, systèmes de drones, etc. Le tout faisant le bonheur des marchands d'armes pour un budget annuel estimé à 2 milliards d'euros. C'est la mission essentielle de l'agence Frontex. Cette Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures de l'UE a été créée en 2004 et fonctionne depuis octobre 2005 ; son siège est à Varsovie. Même si chaque Etat membre de l'Europe reste responsable de la partie de la frontière qui se trouve sur son territoire, Frontex a pour mission de garantir un haut niveau d'efficacité de gardien du temple européen. Il a donc pour mandat la lutte contre l'immigration dite « clandestine »... et non le sauvetage en mer d'embarcations à la dérive ! C'est ainsi que son intervention aux frontières est de type paramilitaire et s'inscrit dans un dispositif général d'externalisation de l'asile et de délégation aux pays tiers de l'UE du contrôle, de la rétention et de l'expulsion des migrants. « Printemps arabes » ou pas, Frontex est l'outil de l'UE pour renforcer la coopération avec la Libye (en attendant la Tunisie...) qui devrait, d'une manière encore plus efficace que sous Khadafi, aider l'Europe à protéger ses frontières méditerranéennes. Des partenariats existent déjà, ainsi que des accords de réadmission faisant de ces Etats du Sud et de l'est de la Méditerranée les nouveaux gardes-frontières de l'Europe.

Le 10 octobre, le Parlement européen a adopté le programme « Eurosur » de surveillance renforcée des frontières extérieures de l'UE. C'est un nouveau système de reconnaissance et de transmission de données, destiné à surveiller les flux de réfugiés en Méditerranée (avant une généralisation aux autres frontières) et coordonné par l'agence Frontex. Cette décision n'est pas directement liée aux événements de Lampedusa, puisque ce programme était dans les cartons depuis cinq ans, mais ces événements sont tombés à point nommé pour contribuer à faire croire que, grâce à ces outils, l'Europe aura les moyens de détecter les bateaux de réfugiés en difficulté.

Il était logique que cette politique de l'UE conduite à ce que toute tentative pour l'atteindre devienne de plus en plus dangereuse. Il était aussi logique que, dans un monde globalisé, le déclenchement des révolutions et des conflits ait accru le désir de liberté et

(1) Drôle de coco que ce Napolitano ! Agé de 89 ans, il est président de la République italienne depuis 2006. Jeune fasciste, il devient résistant puis membre du PC italien dont il fut le chef de file « réformiste » à la fin des années 80. Député de Naples, député européen, puis, en 1996, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Prodi alors qu'il a intégré le Parti démocratique de gauche (PSD), il soutient Mario Monti qu'il nomme chef du gouvernement en 2011.

(2) Votée en 2002, la loi Bossi-Fini - d'Umberto Bossi, chef du parti xénophobe de la Ligue du Nord, et Gianfranco Fini, chef des postfascistes d'Alliance nationale - visait un durcissement des conditions d'accueil des migrants en Italie. Etablissement de quotas en fonction des besoins de main-d'œuvre, mise en place d'un fichier d'empreintes digitales des étrangers demandeurs d'asile, création de centres de rétention dans tout le pays, renvoi forcé de migrants, création du délit d'immigration clandestine... Décidée et votée par la « droite » de Berlusconi, elle n'a pas été abrogée par la « gauche » de Prodi à partir de 2006.



Excusez-nous de ne pas être noyés

produise davantage de mouvements : les migrants ont le droit d'exercer cette liberté de mouvement qu'ils ont conquise, comme cela s'est produit après la révolution tunisienne, et de voter avec leurs pieds contre les guerres qui ne les concernent pas, comme cela s'est passé en Libye et maintenant en Syrie.

DERRÈRE LES MASSACRE ORGANISER LES MOUVEMENTS DE LA FORCE DE TRAVAIL

*Les vents de l'Océan en soufflant leurs menaces
Laisaient dans ses cheveux de longs baisers mouillés
Des émigrants tendaient vers le port leurs mains lasses
Et d'autres en pleurant s'étaient agenouillés
Il regarda longtemps les rives qui moururent*

Apollinaire

Face à toute tentative d'encadrer et de réglementer cette liberté, ce que ni l'Europe ni l'Italie ne réalisent, c'est que les mouvements des migrants ne dépendent pas d'eux. Ce qui dépend d'eux, ce sont tout au plus les conditions de leur déplacement. Pour cette raison, les pays européens et les politiques d'immigration partagent la responsabilité de ce qui arrive régulièrement. Mais, au-delà de ce constat assez partagé, il faut démasquer et combattre l'idée selon laquelle l'Europe serait malgré tout un îlot de liberté à protéger contre les mille et une barbaries qui nous entourent. Les mouvements des migrants montrent qu'il ne peut y avoir une lutte qui ne soit pas à une échelle pleinement transnationale.

Ce énième massacre nous pousse à nous souvenir non seulement des victimes, mais de tous les migrants qui luttent chaque jour depuis des années et s'organisent contre les lois qui régissent les frontières de l'exploitation. Le chagrin et la colère qui s'élèvent contre ce dernier massacre imposent, aujourd'hui plus que jamais, de reconnaître que sur la peau de migrants se joue beaucoup plus que ce qui est rendu visible par les massacres en mer, avec une systématique et spectaculaire victimisation et criminalisation politique et médiatique. Ce qui se joue, c'est la tentative de réglementer et de régir, à l'échelle transnationale, une nouvelle géopolitique et les mouvements de la force de travail. C'est un conflit poli-

tique global et de classe dont les migrants sont une partie active. Nous devrions ainsi au moins cesser de considérer les migrants uniquement lorsqu'ils meurent en mer, ou en tant que porteurs de demandes partielles, pour accepter le défi politique global qu'ils posent. Sinon, nous continuerons à n'être que scandalisés après chaque massacre maritime, et à assister impuissants à un déluge d'hypocrisie et de moralisme obscène qui, non seulement ne peut rien faire contre le racisme institutionnel, mais en a besoin pour y trouver sa raison d'être.

L'HYPOCRISIE BIEN-PENSANTE

L'hypocrisie est bien le mot qu'il faut utiliser pour désigner l'attitude d'une grande partie de la gauche, institutionnelle ou non. Le véritable scandale, ce sont les positions prises par ceux qui demandent le prix Nobel de la paix pour Lampedusa, qui accordent la citoyenneté aux morts tandis qu'ils la refusent aux vivants, qui déclarent un deuil national tandis que dans les stades européens une partie du public exprime ouvertement son racisme. Ce n'est pas là une banale hypocrisie morale, c'est bel et bien une hypocrisie politique beaucoup plus lourde. En Italie, le nouveau garant de la grande entente au pouvoir, Angelino Alfano (3), s'est dépensé sans compter pour empêcher tout débat à propos de la loi Bossi-Fini, laquelle constitue l'enjeu du conflit politique qui s'est ouvert sur la peau de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants. Pour certains, le slogan « Abolir la loi Bossi-Fini » signifie respecter les droits et même introduire une plus grande légalité. Pour nous, l'abolition de la loi Bossi-Fini signifie détruire un rouage d'un système spécifique global et différencié de l'exploitation.

Les chroniques racontent qu'un migrant érythréen, emprisonné dans le centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Lampedusa, a arrêté la ministre italienne de l'Intégration Cécile

« Ils ne veulent pas être italiens ou espagnols ou grecs. Ils conservent des liens affectifs et culturels avec beaucoup de fierté, comme en témoignent les envois de fonds dans leurs pays d'origine (ou le fait que ce sont les familles qui économisent l'argent qui permettra au plus jeune et au plus courageux de leurs membres de payer le mafieux local et d'embarquer pour l'Europe). Ils ne veulent pas être italiens ou espagnols ou grecs, mais ils veulent avoir certains droits que les Italiens et les Espagnols et les Grecs sont en train de perdre. Ils revendiquent le droit d'aller et venir et le droit de rester dans leurs maisons, de voyager et de ne pas voyager, de travailler, de vivre des aventures, de connaître d'autres lieux, d'aimer d'autres personnes et aussi leur propre peuple... » (« Lampedusa : perséguir a los vivos, premiar a los muertos », Cuarto poder, 12 octobre 2013, extraits.)

Kyenge pour lui parler, non pas des conditions scandaleuses et inhumaines du centre, mais de comment échapper aux normes européennes (Dublin II) qui exigent des demandeurs d'asile de résider dans l'Etat dans lequel ils sont arrivés. Cet épisode montre clairement que la revendication de la liberté exprimée par les migrants ne se heurte pas seulement aux risques du voyage, mais aussi à un système de différenciation interne à l'Europe qui est essentiel à la gestion politique de la crise. Ceux qui voient dans les politiques d'austérité l'ennemi prioritaire à combattre doivent savoir que la distinction entre les pays européens « vertueux » et ceux qui le seraient moins s'opère à partir du déchargement sur l'Europe méditerranéenne et ses frontières des coûts sociaux de la mobilité globale. Il ne s'agit pas tant d'une discrimination entre les Etats que d'une hiérarchie précise de l'exploitation au sein de l'espace économique et financier européen.

Si Barroso accourt à Lampedusa, ce n'est pas seulement un geste obligé devant l'énormité des faits, mais une façon de gérer la tension interne dans l'UE que les mouvements de migrants ne font qu'accroître.



(3) Chef du parti de Berlusconi, ministre de l'Intérieur du gouvernement « de large entente » actuel, il est célébré aujourd'hui par la presse et les chancelleries européennes pour avoir lâché récemment son mentor, empêchant l'Italie de retourner aux urnes et assurant ainsi une « stabilité » institutionnelle dans le fonctionnement de l'Etat et de ses « réformes »

UN CONFLIT POLITIQUE, GLOBAL, ET DE CLASSE

Face à cela, être scandalisé est une bien faible réaction ! Il n'y aura pas de réponse adéquate dans des pétitions qui soutiennent, sans doute, des propositions raisonnables, mais qui doivent, pour gagner, être confiées à des citoyens dotés de leurs seules bonnes intentions. D'autre part, distinguer les migrants et les réfugiés, et ouvrir pour ces derniers un couloir humanitaire signifie faire l'impasse sur l'état féroce exercé par la loi Bossi-Fini, en particulier dans les conditions de crise économique. Tout aussi discutable est la réaction de ceux qui – comme les syndicats confédérés italiens retrouvant leur unité dans le deuil – sont descendus dans la rue pour s'apitoyer sur les migrants morts après avoir ignoré ceux qui vivent, ceux qui ces dernières années se sont mis en grève et sont continuellement descendus dans les rues contre la loi Bossi-Fini afin d'obtenir les conditions leur permettant de poursuivre leur vie en Italie et en Europe après avoir conquis la liberté en Libye ou en Tunisie. Ceux qui – pas seulement dans la gauche institutionnelle – continuent de parler de l'asile et du délit de clandestinité en omettant le lien existant entre le permis de séjour et le contrat de travail, ou en oubliant la demande d'un niveau de revenu et de cotisation sociale adéquat permettant de renouveler le permis, reproduisent une gestion de l'immigration qui oblige à entrer comme « clandestins » et impose de vivre comme « irréguliers », si on n'accepte pas certaines conditions de travail lamentables ou si on ne trouve pas immédiatement du travail. La condition des migrants ne s'épuise pas dans la mer de mort de Lampedusa, mais traverse et conditionne les hiérarchies et les conditions imposées par l'Etat et le travail. Contre cette condi-

tion, les migrants se sont battus et continuent de se battre.

Les 18 et 19 octobre, deux journées de grève et de mobilisation étaient prévues dans toute l'Italie à l'initiative des syndicats de base et des mouvements de lutte pour le logement, contre les grands travaux, la précarité, etc. Le vendredi 18, une grève générale était convoquée par des syndicats de base, et relayée par tout un ensemble de mouvements et de collectifs, en particulier pour une manifestation quasi « nationale » appelée à Rome. Le lendemain, c'est tout un éventail de mouvements qui appelaient à une autre manifestation dans Rome sur les mots d'ordre « Assiégeons l'austérité et la précarité » et « Soulèvement général ». Les manifestations ont regroupé jusqu'à 100 000 personnes (voir les détails sur notre site,). A Rome, ce sont les migrants et réfugiés qui ouvraient le cortège pour réclamer l'abolition de la loi Bossi-Fini, derrière plusieurs banderoles et pancartes (« Excusez-nous si nous ne sommes pas noyés » et « Au lieu de donner la citoyenneté aux morts, donnez la résidence aux vivants »...). Ils étaient suivis par les travailleurs de l'aciérie Ilva de Tarente, des pompiers en uniforme et toute une ribambelle de cortèges, principalement du secteur public au sens large. Parmi les manifestants, on notait un important groupe de Roms de la via Salviati. Après avoir résidé dans un camp à Castel Romano, ils se sont maintenant installés dans un autre camp qu'ils refusent d'abandonner. En août dernier, ils se sont barricadés à l'intérieur et ont mis en échec une tentative d'expulsion. Ils sont maintenant partie prenante des mouvements pour le logement, explique un membre des BPM (Blocchi precari metropolitani), qui soutiennent leur entrée dans les dynamiques d'occupations d'immeubles et d'espaces qu'ils développent depuis des mois. Les luttes des migrants n'ont peut-être pas trouvé de résolution, mais elles sont une réalité qui ne peut plus

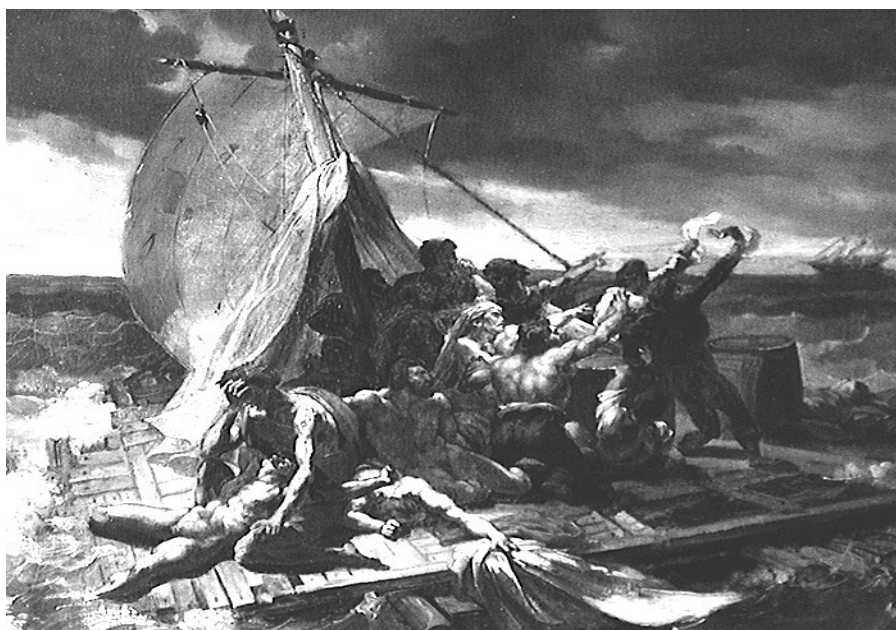


être ignorée grâce à la mise en scène d'un moralisme d'occasion ou bien en recommençant à appeler migrants ceux qui jusqu'à la veille ont été appelés ouvriers ou travailleurs. Face à la globalisation, le monde lisse et homogène est celui des marchés, pas celui des hommes et des femmes, séparés et marqués par des différences de classe, de couleur, sexuelles et juridiques. Ce n'est pas une question morale, mais précisément politique. Penser aujourd'hui obtenir des victoires, symboliques et réelles, sans remettre en cause le régime de la séparation qui, en frappant les migrants, nous frappe tous, et sans comprendre la dimension européenne et globale que les luttes des migrants mettent constamment à l'ordre du jour, est une illusion que nous ne pouvons pas nous permettre de cultiver.

Quelques militants OCL avec le concours de : <http://coordinamentomigranti.org/>
Voir aussi : <http://ocl libertaire.free.fr/spip.php?article1422>

ILS ARRIVENT TOUT DE MÊME À PASSER !

Le 17 septembre 2013, près de 200 migrants venus d'Afrique ont réussi à franchir la frontière entre le Maroc et l'Espagne dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. La charge de ces migrants très organisée a fait 7 blessés : 6 gardes civils espagnols et un migrant. D'après les autorités espagnoles, il s'agit du plus important assaut à Ceuta depuis 2007. Rappelons que cette frontière est constituée d'un double grillage de 6 mètres de haut soi-disant infranchissable. Quelles que soient les mesures technologiques, militaires, prises par l'Union européenne, la forteresse sera toujours franchissable, mais au prix d'un nombre de plus en plus important de victimes du côté des populations migrantes et au prix d'une augmentation des tarifs des passeurs



CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE D'ÉTAT, L'ÉGALITÉ DES DROITS



À toutes les époques de l'histoire, les êtres humains ont migré. Tantôt pour conquérir de nouveaux territoires et s'y installer en maîtres, tantôt pour chercher un refuge.

IMMIGRATION : UNE DIVISION DE CLASSE À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Dans le cadre de la mondialisation capitaliste, le dumping social s'est généralisé. D'un côté les capitalistes délocalisent impunément la production là où les travailleurs/ses sont privéEs de droits, de protection sociale et de salaires décents. Et la condition des exploitésEs peut ressembler à celles d'esclaves comme dans les ateliers textiles du Bangladesh.

De l'autre, des millions d'immigrésEs, ancienNEs ou récentEs, arrivésEs dans les pays développés n'y jouissent pas des garanties obtenues (souvent au bout de longues années de lutte) par les prolétaires locaux. L'immigration est instrumentalisée pour diviser la classe ouvrière, pour casser les acquis sociaux, pour provoquer des phénomènes d'union nationale ou de consensus contre les plus précaires et les plus fragiles.

Les accords de Schengen, la barrière électrifiée pour « protéger » la frontière sud des Etats-Unis ou les zones de non-droit de Ceuta et Lampedusa génèrent une monstruosité que la lutte des classes devra abattre : le capitalisme

mondialisé peut se déplacer instantanément pour optimiser ses profits tandis que les travailleurs sont condamnés à un choix sans issue : l'enfermement dans une pauvreté sans espoir ou la noyade aux portes d'un Occident mythifié. Face au cynisme meurtrier de ceux qui déclarent (comme Rocard) : « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde » et qui en même temps installent Renault en Roumanie, les centres téléphoniques au Maghreb, l'industrie textile au Bangladesh, qui envoient leurs troupes en Afrique pour rétablir leur ordre et qui planquent leurs profits aux îles Caïmans, notre réponse c'est avant tout le droit absolu de voyager et d'immigrer et la régularisation inconditionnelle de tous les Sans Papiers.

COLONIALISME ET POST-COLONIALISME

La colonisation n'a pas seulement été une expansion commerciale ou un pillage des richesses. Elle a aussi été une idéologie meurtrière théorisant l'inégalité, l'esclavage, la supériorité des civilisations occidentales sur les peuples colonisés et l'idée que le colonialisme amenait à ces peuples progrès et modernité. Le colonialisme a détruit des sociétés jugées archaïques et inférieures. Il a imposé ou essayé d'imposer ses croyances, ses « valeurs », son mode de vie.

Toutes les immigrations en France ont connu au départ racisme, discriminations et souvent violences. Avec le temps, une partie de l'immigration en France s'est aujourd'hui « intégrée », c'est-à-dire qu'elle se différencie peu culturellement ou économiquement du

reste de la population. Il s'agit des immigrations italienne, espagnole, portugaise, polonaise, arménienne, juive ...

Il n'en est pas du tout de même des immigrations coloniales ou post-coloniales. Au contraire, les très timides avancées un moment obtenues ont été remises en cause. Très massivement, des millions de personnes souvent de nationalité française, vivent dans de véritables ghettos et subissent quotidiennement des discriminations au travail, au logement ou à l'éducation, ainsi que le chômage massif, le racisme et les contrôles au faciès. Sans compter les innombrables crimes racistes ou « bavures » policières restés impunis.

Parmi les causes de cette situation scandaleuse, il ne faut jamais oublier que la parole n'a pas été dite sur l'esclavage, la colonisation ou les crimes commis pendant la guerre d'Algérie. Les généraux assassins qui ont enfumé les Algériens au moment de la conquête ou qui ont balancé les Malgaches depuis des avions sont toujours célébrés. Papon ou Bigeard ont été ministres des années après leurs crimes et la vérité sur le 17 octobre 1961 n'a toujours pas été reconstruite. Il y a même eu un grand « consensus » sur l'annexion de Mayotte.

Il est symptomatique de voir que tout le monde s'émeut pour savoir si la laïcité a été ou non violée à Chanteloup-les-Vignes mais que quasiment plus personne ne s'émeut de ce qu'est Chanteloup-les-Vignes : un ghetto où la majorité de la population, d'origine post-coloniale est exclue, vit sous le seuil de pauvreté et a davantage de chances de s'en tirer en trafiquant plutôt qu'en continuant d'espérer dans une « égalité républicaine » qui ne s'adresse décidément pas à ces dominésEs. De même, les autorités qui réagissent à tous les actes antisémites, même non avérés, sont étrangement silencieuses quand des femmes (voilées) d'Argenteuil sont agressées en pleine rue.

Il existe un discours « républicain » qui stipule qu'a priori la république permet l'égalité. Dans son histoire, la République s'est totalement adaptée au colonialisme, au racisme, aux discriminations et bien sûr à la dictature du capital. Le discours républicain et les valeurs qu'il exhibe sont totalement creux pour le prolétariat issu de l'immigration coloniale ou post-coloniale.

LE RACISME OU LES RACISMES ?

Bien sûr, on peut donner une définition générale du racisme qui essentialise les populations selon leurs origines ou leurs identités supposées, propage la haine et hiérarchise les groupes humains. Une définition trop globale permet toutes les confusions.

L'extrême droite a créé l'AGRIF (Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité française et Chrétienne). Même le MRAP a adopté un texte qui parle d'un « racisme anti-blanc » et cela a provoqué fort heureusement des vagues en son sein.

La question du racisme recoupe fondamentalement celle des dominants et des dominés. Le racisme est un des moyens utilisés par les dominants pour maintenir leur domination.

En Europe, pendant des décennies, l'antisémitisme a été le dénominateur commun de tous les courants de l'extrême droite raciste. Les Juifs, croyants ou pas, étaient alors des « parias » considérés comme des Asiatiques inassimilables, obstacle au rêve fou de construire des Etats ethniquement purs. L'Occident s'est débarrassé de sa responsabilité majeure dans l'antisémitisme sur le dos du peuple palestinien en disant aux Juifs : « maintenant, vous avez un pays et vous partez quand vous voulez ». Le sionisme a fait des Juifs qui épousent cette cause des colonisateurs au service de l'Occident. Les Juifs en Occident font aujourd'hui partie des « dominants » et l'antisémitisme a fortement diminué. En d'autres époques une affaire comme celle de DSK aurait provoqué une explosion antisémite. Aujourd'hui les principaux dirigeants de l'extrême droite européenne sont ouvertement pro-israéliens et l'antisémitisme d'un Jean-Marie Le Pen est de moins en moins repris dans le parti qu'il a fondé.

Après le 11 septembre 2001, Bush a fait sien la théorie du « choc des civilisations » et a déclaré la « guerre du bien contre le mal », le mal étant le musulman ou le présumé tel. L'islamophobie a remplacé l'antisémitisme comme trait commun de l'extrême droite raciste. Il est absurde de nier l'existence de l'islamophobie. Elle ne frappe pas l'émir du Qatar. Ceux qui acceptent que des riches capitalistes rachètent tout se moquent du fait qu'ils soient musulmans ou pas. L'islamophobie frappe les dominés. L'islamophobie de Breivik pense que l'Islam brise la pureté de la Norvège. Quand Ménard affirme qu'en Seine-Saint-Denis, il naît plus de Musulmans que de Français, c'est le même fantasme. Quand Marine Le Pen compare les prières de rue à l'occupation allemande, elle ne vise pas les autres religions. Elle s'attaque aux Musulmans ou aux personnes « d'apparence » musulmane. Tout comme l'antisémitisme

frappait tous les Juifs, croyants ou pas.

Un racisme particulièrement odieux ressemble à une résurgence éternelle de la haine et du mépris ordinaire. Le racisme anti-Rom, c'est le besoin dans une société en crise d'avoir plus bas que soi. C'est l'idée que la cohésion sociale a besoin d'une haine commune contre un groupe humain qu'on a exclu. Cela rappelle au Moyen Age l'élimination de la société des lépreux, des prostituées, des hérétiques ...

La stratégie de s'opposer au racisme au nom de valeurs « morales » comme l'avait fait SOS racisme dans les années 80 est tout à fait inefficace. D'une part parce que SOS Racisme est l'appendice clientéliste d'un parti qui a prolongé la politique sécuritaire raciste chaque fois qu'il a été au pouvoir, mais aussi parce qu'on ne combat pas le racisme sans poser la question sociale.

Tous les racismes ont pour finalité de précariser les populations dominées, de les maintenir dans l'insécurité et de diviser le prolétariat.

La poursuite de la politique du gouvernement français contre les Roms, les Sans Papiers ou les Comoriens considérés comme des immigrants illégaux à Mayotte est clairement raciste.

SÉGRÉGATION, DISCRIMINATIONS ET LUTTES

La marche des Beurs date du 1^{er} juin 1983. Elle s'était terminée par une gigantesque manifestation de plus de 100000 personnes. Cette manifestation n'avait aucun caractère religieux. Elle avait entraîné l'essor du MIB (Mouvement de l'Immigration et des Banlieues). Depuis 1983, tout a empiré. Les fermetures d'entreprises et le chômage massif ont davantage frappé les quartiers. Les services publics et le tissu associatif ont été désintégrés beaucoup plus qu'ailleurs, laissant les habitants des cités livrés à eux-mêmes sur fond de racisme et d'exclusion. La ségrégation dans le logement a accentué le caractère de ghetto de ces quartiers qui se sont délabrés faute d'entretien ou de constructions nouvelles. Au niveau de l'école, tous les indicateurs de réussite se sont retournés à la fin des années 1990 et de toute façon, de nombreux jeunes diplômés des quartiers connaissent quand même précarité et chômage.

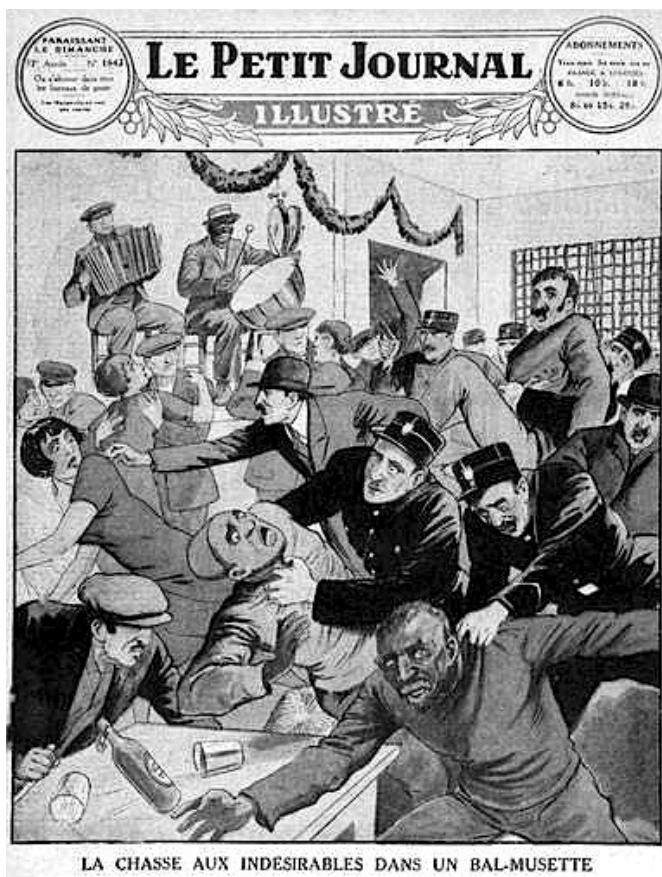
Si tous les pouvoirs ont laissé les quartiers à l'abandon, ils ont multiplié les lois discriminatoires et les lois sécuritaires. La loi sur les signes religieux à l'école ne visait à l'évidence que la religion musulmane. La loi sur la burqa visait un ennemi imaginaire, mais elle désignait clairement les pauvres femmes musulmanes comme étant un problème. Au-delà des lois, les jeunes tués par des policiers en toute impunité à Grasse, Clichy-sous-Bois, Villiers-le-Bel ou l'envoi de toutes les « forces de



l'ordre » en Seine-Saint-Denis pour mater la colère ont un sens : les habitants des quartiers sont stigmatisés comme dangereux et comme constituant le problème de la société française.

C'est sur l'abandon des quartiers que les religieux ont commencé à prospérer et à offrir une forme d'identité et de lien social qui ont trop souvent disparu. C'est aussi sur cet abandon qu'on aboutit à des horreurs comme ces habitants d'une cité déshéritée expulsant des Roms.

Il est possible de sortir du cercle vicieux. Pour le 30^e anniversaire de la Marche des Beurs, une manifestation a eu lieu à Marseille à l'appel du groupe « Quartiers Nord, quartiers forts » (QNQF) pour hurler l'indignation contre l'abandon des quartiers et ses conséquences : des jeunes désœuvrés s'entretenant à coup de kalachnikovs pour le contrôle du trafic de drogue. Quelques jours plus tard, l'un des principaux centres associatifs de ces quartiers, menacé d'expulsion, réunissait les principales forces de ces quartiers dans une gigantesque fête. Notre place est au côté de celles et ceux qui luttent avec ces exclus qui représentent une part notable du prolétariat vivant en France. Pourtant quand les ComorienNES sont descenduEs dans la rue pour hurler leur douleur après l'accident d'avion où beaucoup des leurs ont dis-



LA CHASSE AUX INDESIRABLES DANS UN BAL-MUSETTE

paru, les « Blancs » étaient bien rares dans la manifestation.

LA GAUCHE, L'EXTRÊME GAUCHE ET LES SYNDICATS FACE À L'IMMIGRATION

D'abord une constatation : le faible nombre de membres des partis ou de syndicalistes issus de l'immigration.

Il y a une raison principale. Le discours qui est tenu est en gros celui-là : « soyez comme nous, adoptez nos valeurs et nous vous défendrons ». Il y a une espèce de condescendance à leur égard avec l'idée que les « vraies » valeurs (féminisme, laïcité, socialisme ...) sont occidentales et que la population issue de l'immigration doit se débarrasser de ses archaïsmes pour accéder à la modernité.

Ce paternalisme peut même tourner au clientélisme. Le PS (comme l'UMP) considère la population issue de l'immigration comme un électorat qu'on peut acheter comme la droite l'a fait à Corbeil ou séduire à l'aide de politicienNEs qui accèdent à des responsabilités et font miroiter le mythe d'une émancipation (comme Samia Ghali à Marseille).

La gauche mythifie les « Lumières » sans voir les contradictions de ce mouvement historique notamment vis-à-vis des coloniséEs et de leurs descendantEs.

Même dans les courants révolutionnaires, la clairvoyance a été rare au moment des luttes anticoloniales.

Le mouvement social ne doit pas défendre les acquis sociaux contre les populations issues de l'immigration dont la présence serait vue comme une menace contre ces droits. Il s'adresse à touTEs et donc aussi à ce tiers du prolétariat discriminé et stigmatisé. L'égalité des droits est inséparable de la défense des droits existants et de la conquête de nouveaux droits.

Prenons l'épisode des manifestations de protestation au moment du massacre de « Plomb durci » commis par l'armée israélienne. Au début, les forces politiques et syndicales de gauche sont descendues dans la rue. Mais dès qu'elles y ont vu des musulmanEs, des femmes voilées, des slogans en arabe, elles s'en sont retirées. C'est assez lamentable.

L'antiracisme et l'égalité des droits supposent-ils l'assimilation, l'intégration forcée et l'abjuration de la différence ? Les immigréEs doivent-ils/elles être « blanchiEs » ? Non, mille fois non. L'antiracisme, c'est un enrichissement mutuel, c'est une confrontation pacifique de cultures et d'origines différentes où chacunE peut choisir ce qui aide à son émancipation. Le « vivre ensemble » et l'égalité des droits, ce n'est pas le modèle unique (de la baguette et du béret ?) et l'effacement de la culture d'origine. L'assimilation ou l'intégration doivent être une possibilité de choix et pas une obligation. L'antiracisme, c'est faire que la société d'accueil soit bienveillante et égalitaire, ce n'est pas une injonction.

La condescendance de toute une gauche ou une extrême gauche françaises peut mener loin. Au nom du féminisme ou de la laïcité, certainEs ont désigné les immigréEs comme des arriéréEs. Ils/elles ont repris les odieuses assimilations islam/islamisme. Ils/elles se sont associéEs à des campagnes de stigmatisation. Faut-il citer des noms ? Un groupe comme « Riposte laïque » aujourd'hui rattaché au Front National vient d'un courant qui a poussé ses valeurs « républicaines » jusqu'à l'islamophobie la plus décomplexée. Plus grave, dans nos rangs, beaucoup ne voient pas ce qu'un journal comme « Charlie Hebdo » (avec ou sans le sarkozyste Val) est devenu. Ou ne voient pas ce que des « féministes » comme Elisabeth Badinter ou Caroline Fourest charrient sur l'immigration.

Les valeurs universelles ne sont pas par essence occidentales. La laïcité, le

féminisme et en général nos « valeurs » sont inséparables de la lutte des classes. Quand ces valeurs servent à stigmatiser des dominéEs, elles tournent le dos à l'émancipation.

AUTOORGANISATION ET SOLIDARITÉ

Il y a un enjeu majeur : unifier le prolétariat, donner un sens au vieux slogan : « travailleurs immigrés, travailleurs français, mêmes patrons, même combat ». Il est intéressant de voir qu'à la manifestation des quartiers à Marseille, la fin du vieux slogan : « première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés » avait été remplacée par « nous sommes tous des Marseillais ». Au-delà du folklore local, il y a un sens. Les post-coloniséEs réclament leurs droits, ils ne quémangent pas. Ils sont chez eux.

Il y a en leur sein des tas d'associations avec lesquelles nous pouvons faire une jonction. Les centres associatifs des quartiers permettent souvent la survie de zones sinistrées. Ils assurent le soutien scolaire, la transmission de la culture, l'aide aux chômeurs, la vie associative, la résistance. Les radios libres qui permettent aux quartiers de s'exprimer existent partout.

Il existe, outre QNQF déjà cité, des associations nationales comme l'ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France) ou la FTCT (Fédération Tunisienne des Citoyens des deux Rives). Ces associations laïques combattent virulemment les intégristes dans leurs pays d'origine. En France, ils sont les fers de lance de la lutte contre l'islamophobie car ils savent bien que la stigmatisation frappe tout le monde, croyant ou pas. L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a une banderole commune avec ces associations (« Juifs et Arabes unis pour la justice en Palestine ») et deux missions communes ont eu lieu en Palestine. C'est à la fois le meilleur moyen de combattre tous les racismes (antisémitisme, islamophobie) et de donner un sens à la notion du vivre ensemble avec l'égalité des droits. ATMF, FTCT et UJFP étaient ensemble à Argenteuil pour protester contre les attaques impunies contre des femmes.

Faire la jonction avec ces associations laïques et progressistes est une obligation. Casser l'ostracisme dont les quartiers sont victimes, y compris à gauche, est un impératif.

Pierre Stambul

Répression en bref

En quelques semaines sont tombées trois décisions de l'appareil judiciaire contre des militants, ac-

tivistes ou simples manifestants, à Paris, Nantes, Tours. L'enjeu : la mise en cause des intérêts d'une multinationale dans un projet d'infrastructure dévastateur com-

me un aéroport, la mise en cause de la police et l'utilisation par les forces de l'ordre d'armes létales lors des manifestations, la mise en cause de la politique raciste et xé-

nophobe de l'Etat français actuellement. Voir le détail de ces affaires sur le site de l'OCL : <http://ocl.libertaire.free.fr/spip.php?article1423>

Harcèlement policier et judiciaire a Reims...

Au cours de sa longue histoire le groupe de l'OCL et les libertaires de Reims ont connu divers moments de répression, l'objectif de celle-ci est toujours le même : mettre la pression sur les militants, occuper ceux-ci à gérer l'anti-repressif et à dépenser leur énergie dans des procès inutiles et coûteux, diviser, catégoriser et marginaliser les anarchistes à l'intérieur de l'espace politique et social de la ville. Dans cette ren-gaine répressive chacun joue parfaitement sa partition, la police en l'espèce les tristes sires de la BAC assure le spectacle bourrin dans la rue, la justice dans les prétoires, quant à la presse et à la « gôche » elles assurent le service après-vente en présentant l'image traditionnelle de l'anarchiste poseur de bombes (en l'occurrence il s'agissait dans le cas qui nous préoccupe plutôt de celui de mangeur d'enfants).

Retour donc sur le procès du 14 octobre qui voyaient comparaître deux camarades pour de soi-disantes violences sur des flics commises lors de leurs interpellations. Les faits d'abord, le samedi 22 juin

jour de la célébration du premier mariage homosexuel à la mairie de Reims ce n'est pas moins de trois manifestations qui étaient au programme : celles des grenouilles de bénitier de Civitas venue expier l'outrage provoqué par cette union par une prière de rue, ceux de la Manif pour tous pleurnichant pour la libération du petit Nicolas, et celle des antifascistes qui se rassemblaient pour rendre hommage à Clément Méric.

On le voit le « maintien de l'ordre » allait avoir du boulot. Celui-ci s'est révélé à la hauteur de sa réputation : c'est à dire incompetent, violent et dangereux provoquant la panique et la stupeur dans une artère commerçante du centre-ville un samedi après-midi, pour aboutir à l'arrestation musclée de deux personnes (l'une d'entre elles se verra signifier un arrêt de travail de 3 jours).

Heureusement pour ces camarades les flics se révélèrent moins compétents en expression écrite qu'en boxe et les explications apportées pour justifier les interpellations compilèrent minabilité et arrogance (on a retenu de la lec-

ture des procès verbaux le curieux concept de « coup de poing de diversion », trois jours d'ITT quand même ! et la haine féroce d'un des anarchistes à l'encontre d'un es-suie-glace policier qui pourtant ne lui avait rien fait). Face à cela le silence opposé par les camarades malgré la reconduction de la garde à vue et l'odieuse chantage du procureur ne pouvait que démonter la reconstruction à posteriori des flics (on ne le dira jamais : fermer sa gueule en GAV est non seulement un droit mais aussi une stratégie de défense) et de ne pas leur donner d'éléments pour s'enfoncer. Il n'était en effet pas question de se laisser faire devant le tribunal non par croyance en une quelconque justice mais pour utiliser tout les moyens à disposition pour se défendre(1). Récolte de témoignages, discussions collectives et individuelles avec l'avocat permirent de préparer sereinement le procès.

Celui-ci tourna rapidement au fiasco pour la partie adverse, la police et la direction de la sécurité publique, partie civile, même pas représentés furent ridiculisés par la témoin présentée par la défense

et par l'argumentation de l'avocat, à tel point que le substitut du procureur se contenta d'un réquisitoire transparent pour finalement réclamer... un avertissement solennel. Le président dans une attitude assez rare pour être soulignée, prononça immédiatement la relaxe des prévenus !(2).

La joie fut de courte durée puisque deux jours plus tard nous apprenions la volonté du parquet d'interjeter appel ! Alors que le procureur sait pertinemment qu'en l'absence d'éléments nouveaux, le résultat devrait être similaire, il ne s'agit ici que d'une petite vengeance mesquine pour continuer à mettre la pression sur les inculpés !

Même pas mal ! Même pas peur !

Max le Relaxe

(1) On relira avec profit l'article publié dans *Courant Alternatif* n° « Face à la justice, il n'est pas interdit de se défendre »

(2) L'innocence a tout de même un prix : 90 euros de frais de procédure judiciaire !

... et en Russie... Liberté pour les Pussy Riot !

Le 21 février 2012, le groupe des Pussy Riot a investi la cathédrale du Christ-Sauveur, près du Kremlin, pour y faire une « prière punk » disant notamment : « Marie mère de Dieu, deviens féministe... et chasse Poutine » (voir CA n° 229). Trois d'entre elles ont été arrêtées pour cet acte « blasphématoire », qui visait aussi à dénoncer les accointances entre l'Eglise orthodoxe et le pouvoir. Nadedja Tolokonnikova et Maria Alekhina ont refusé de se repentir : elles ont été condamnées le 17 août à deux ans de détention en « colonie pénitentiaire » pour « hooliganisme » et « vandalisme motivé par la haine religieuse » ; en appel, Ekaterina Samoutsevitch, qui n'avait pas participé à l'action, a été mise en liberté surveillée avec sursis, et les autorités ont bien sûr laissé entendre qu'elle devait ce traitement de faveur à son esprit de « collaboration »...

Réélu en mars 2012 pour un troisième mandat présidentiel (grâce à sa fausse image d'homme intègre dans un univers de corrup-

tion et à son discours nationaliste et xénophobe, mais aussi à une énorme fraude électorale en sa faveur), Poutine s'est employé à rétablir son ordre - à coups d'arrestations et de poursuites à l'encontre de ses opposants - face à une contestation qui allait grandissant fin 2011 contre son régime (nous y reviendrons dans le prochain CA), avec des manifestations rassemblant quelque 100 000 personnes à Moscou. Et il semble avoir fait de la répression contre les Pussy Riot et leurs soutiens une affaire personnelle. Depuis novembre 2012, l'accès aux vidéos de leur site et de leur blog sur LiveJournal a été restreint, et tout site les diffusant est passible de sanctions administratives, y compris des amendes allant jusqu'à 100 000 roubles (4 000 euros). Le 8 mars 2013 à Moscou, les forces anti-émeutes ont arrêté une dizaine de personnes qui manifestaient légalement (donc séparément) devant le siège de l'administration pénitentiaire, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, contre

le maintien en détention des deux Pussy Riot. En avril, les tribunaux ont refusé la libération conditionnelle de celles-ci alors qu'elles arrivaient à mi-peine (Maria Alekhina, qui était à l'isolement depuis l'automne 2012, a juste obtenu d'être mise dans une cellule commune).

Et, surtout, le pouvoir s'acharne sur Nadedja Tolokonnikova car elle a franchi la ligne rouge en rendant publiques les conditions de détention dans le camp où elle purge sa peine en Mordovie. Le 23 septembre, elle les a en effet dénoncées dans une lettre transmise par son avocat à la presse. Travailler 16 à 17 heures par jour pour coudre 150 uniformes de police, avec au mieux un jour et demi de repos par mois et un salaire de 29 roubles (0,67 euro) mensuels ; tenir les quotas de production exigés pour les voir aussitôt relevés, ne pas le faire et subir une punition générale ; être violemment sanctionnée pour toute incartade ou relâchement, de façon souvent collective afin de dresser les détenues les

unes contre les autres... D'après la Pussy Riot, la situation est devenue insupportable dans ce camp en mai, où elle s'était insurgée contre ce quotidien auprès de l'administration pénitentiaire : elle a dès lors été agressée et isolée, des détenues en incitant d'autres à la frapper, et toute personne qui lui adressait la parole en subissant les conséquences. Cette lettre de Nadedja Tolokonnikova a suscité une polémique en Russie et une visite dans le camp de délégués aux droits de l'homme, mais le service d'application des peines a bien sûr rejeté toutes ses accusations. Après neuf jours de grève de la faim, la Pussy Riot avait été hospitalisée trois semaines, le 29 septembre, et elle avait abandonné cette grève. Mais, dans une nouvelle lettre rendue publique le 19 octobre, elle annonce sa décision de la reprendre pour obtenir son transfert, car on l'a ramenée de force dans ce camp où elle a été menacée de mort.

Vanina



Contrôles d'identité en France

Rappelons qu'en France, d'après une étude de l'ONG « Open Society Justice Initiative » et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) datant de 2009, les personnes perçues comme « noires » ou « arabes » sont contrôlées respectivement 6 et 8 fois plus que celles qui sont perçues comme « blanches ».

13 personnes avaient récemment porté plainte pour contrôles abusifs. Il s'agissait de 13 affaires différentes dans lesquelles des citoyens français noirs ou d'origine arabe estimaient que la police avait eu recours au profilage ethnique pour les contrôler et les fouiller.

Elles viennent d'être déboutées par un panel de 3 juges du TGI de Paris. Ce tribunal a estimé que c'était aux plaignants de prouver qu'ils avaient été discriminés en raison de la couleur de leur peau et que la police n'avait fait qu'appliquer la loi. Ces personnes ont fait appel. Comme le remarque le dernier bulletin de *Résistons ensemble*, l'hypocrisie, teintée de racisme, de l'Etat ne fait que souligner qu'il n'y a pas de « bon » contrôle d'identité, au faciès ou pas.

Source : resistons.lautre.net

Sécuriser son téléphone portable : mission impossible !

Nous pouvons toujours protéger nos ordinateurs, portables ou non : des surveillants, des formations existent à cet effet (voir CA n° 233), mais qu'en est-il de nos téléphones portables ?

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) rappelle qu'« en tout état de cause il est illusoire d'espérer atteindre un haut niveau de sécurité avec un ordiphone [téléphone mobile couplé à un assistant numérique personnel ou smartphone quel que soit son type] ou une tablette ordinaire, quel que soit le soin consacré à son paramétrage. L'ANSSI a publié 21 recommandations qui ne garantissent en fait rien ! Nos téléphones portables sont des mouchards électroniques que nous portons en permanence sur nous, et qui permettent à des « grandes oreilles » de pouvoir nous traquer. Au-delà des écoutes téléphoniques qui ont tendance à se multiplier, ce qui intéresse ces « grandes oreilles », ce n'est pas tant le contenu des échanges mais qui communique avec qui, quand, d'où... »

Comme l'écrit le journaliste indépendant Jean-Marc Manach, « le seul et unique moyen de protéger ses données sensibles est de ne les stocker en aucun cas dans un tel système, et de ne jamais avoir sur soi un tel téléphone, équipé de sa batterie, pour toute activité confidentielle. Il serait particulièrement dangereux de taper sur un iPhone Android un mot de passe protégeant des données confidentielles. Il semble que c'est désinformer les gens de leur laisser croire qu'ils peuvent sécuriser un tel téléphone... »

Source : bugbrother.blog.lemonde.fr

Licenciés pour refus de délation

En janvier 2013, pour des raisons de restructuration, sur décision du conseil général de Meurthe-et-Moselle (CG 54) qui finance, 8 salariés de l'association de prévention spécialisée « Vivre dans la ville » à Vandœuvre sont transférés à l'association « Jeunes et cité ». Il s'agit d'une équipe militante (29 jours de grève entre décembre 2011 et février 2012 avec occupation du hall du CG 54) à l'éthique professionnelle forte.

Dès le début 2013, l'association « Jeunes et cité » enclenche un processus de discrimination et de harcèlement avec sanctions disciplinaires répétées. Le 31 juillet, 2 salariés sont convoqués pour un entretien préalable au licenciement. Les raisons officielles sont le refus d'obéissance et l'insubordination. En fait, pour répondre à une enquête nationale menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), l'association « Jeunes et cité » demande à chaque éducateur de fournir la liste nominative des jeunes que cette équipe suivait en 2012, période pendant laquelle ces éducateurs étaient salariés de « Vivre

dans la ville », association qui respectait les grands principes de la prévention spécialisée. Rappelons que l'action éducative de prévention spécialisée s'appuie sur les principes d'anonymat, de libre adhésion, et s'exerce sans mandat nominatif (administratif ou judiciaire). La démarche éducative de prévention spécialisée est basée sur une relation de confiance et le respect du secret professionnel et de la confidentialité des situations. Trois éducateurs refusent et seront licenciés en août et septembre, y compris le délégué du personnel (SUD) après décision de l'inspection du travail.

Une mobilisation (habitants, militants associatifs et syndicaux) a lieu. Un comité de soutien s'est constitué et des manifestations de 80 personnes se sont déroulées devant les bureaux de cette association, au conseil municipal de Vandœuvre, devant le conseil général, sur les marchés...

La fédération CGT de la santé et de l'action sociale a saisi la commission « éthique et déontologie » du conseil supérieur du travail social auprès du ministère.

Source : antidélation.lautre.net

Qu'il fait bon vivre à...

Nogent-sur-Seine, sous-préfecture de l'Aube de 6 000 habitants à l'ombre de ses centrales nucléaires ! Le conseil municipal vient de voter à l'unanimité un dispositif de vidéosurveillance composé de 8 caméras qui sera fonctionnel mi-2014. Le coût du projet est évalué à 260 000 euros hors taxes, mais pas de problèmes financiers... avec le nucléaire. Les images ne seront pas visionnées 24 heures sur 24, elles ne le seront qu'au coup par coup par les 4 policiers municipaux qui devraient être bientôt 6. Ces images seront déposées à la gendarmerie nationale. L'opposition au maire (élu et réélu depuis vingt-cinq ans !) a fait part de ses réserves concernant un dispositif qui n'a pas montré toute son efficacité. Cette opposition milite pour « le retour sur le terrain des gendarmes affectés à la centrale nucléaire » et aurait voulu attendre un an afin d'avoir le bilan du dispositif... « Voisins vigilants » ! En effet, cette bourgade a aussi 4 voisins vigilants (bien-tôt 6), et son conseil local de sécurité et de prévention de la

délinquance vient d'être réactivé. La totale ! Cette municipalité ne sait pas quoi faire de son fric, et sa population a de plus en plus peur non pas de la centrale mais des faits d'incivilité – qui sont pourtant en diminution, d'après les dires d'un adjoint au maire.

A quelques kilomètres de ces centrales nucléaires, il y a une autre centrale, en fait une maison d'arrêt, celle de Villenauxe-la-Grande. Pendant que les Nogentais se surveillent, les matons sont périodiquement en grève pour leurs conditions de travail, les heures supplémentaires non payées, leur sous-effectif... Des parloirs sont donc supprimés... Ces agents souhaitent aussi que des mesures rapides soient prises pour remettre de l'ordre à l'intérieur des murs du centre de détention. Autre revendication : un durcissement des sanctions disciplinaires à l'encontre des détenus s'en prenant physiquement aux surveillants. Quel microcosme de merde !

Source : le blog du Chat noir 51.



Lutte contre la fraude au RSA

La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) indiquait en septembre qu'elle allait intensifier la lutte contre les fraudes. Étaient visés le revenu de solidarité active (RSA) et les aides au logement. C'est ainsi qu'en Alsace le conseil général du Bas-Rhin a lancé une campagne de lutte contre les fraudeurs du RSA. Les agents de ce département sont priés d'aller voir les maires des communes pour vérifier que les versements du RSA sont bien justifiés. Dans les faits, les agents du conseil général disposent d'une liste nominative de tous les allocataires par commune. Cette liste est dévoilée au maire qui vérifie si les trains de vie et la situation familiale correspondent bien aux déclarations de chaque allocataire.

La CGT du conseil général vient de porter plainte pour atteinte au secret professionnel et à la vie privée des allocataires. En effet, aucune information ne devrait circuler au-delà du conseil général. De son côté, le conseil général assume totalement la démarche. Le directeur de l'insertion et de l'action sociale a déclaré : « L'an passé nous étions à un chiffre de 1 % à 1,5 % de fraudeurs. Là, les derniers chiffres laissent penser que nous sommes plus proches de 10 % à 13 % de fraudes avérées. »

Et pendant ce temps, les gros fraudeurs (patrons, politiciens, rentiers...) courent toujours !

A suivre...

Acharnement à criminaliser le DAL 33

Le 18 juillet 2013, 25 policiers de Bordeaux avaient été mobilisés afin de perquisitionner l'appartement de 4 militant-e-s du Droit au logement de Bordeaux et de les mettre en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour « violation de domicile et dégradation ». Pour M., cette perquisition la prive d'un coup de l'ensemble de ses outils de création et de communication (ordinateurs, téléphone portable, documents, etc.). Après douze heures de garde à vue, ces 4 militant-e-s du DAL ressortent libres du commissariat, mais, malgré les promesses d'un capitaine, les affaires saisies ne sont pas restituées pendant l'été. Le 17 septembre, ils reçoivent une convocation pour répondre une fois de plus aux enquêteurs. Le 19 septembre, ils sont 5 à devoir se rendre à l'hôtel de police à 8 heures du matin sous peine, leur dit-on quand certains essaient de décaler ce rendez-vous, de se voir immédiatement inscrits dans le fichier national des personnes recherchées. Ils s'y rendent donc et, sitôt arrivés, ils sont de nouveau placés en garde à vue. Ils apprennent que celle-ci est la suite « normale » de leur première garde à vue deux mois auparavant. En effet, pour des délits passibles d'au moins un an de prison (ce qui est le cas pour violation de domicile), la garde à vue peut durer quarante-huit heures et être saucissonnée en plusieurs fois. Cette fois-ci, l'emprisonnement dure dix heures.

A suivre

Sources : soutien-m.overblog.com et dal33.overblog.com

La France condamnée une nouvelle fois

La Cour européenne des droits de l'homme a une nouvelle fois condamné la « patrie des droits de l'homme » pour ses délais « déraisonnables » dans le cadre de la détention

provisoire de prisonniers basques. La Cour a considéré, à l'unanimité de ses membres, qu'en prolongeant de près de six ans l'attente d'un procès pour deux détenus la France a violé la Convention

européenne. L'Etat devra verser 5 000 euros à chaque requérant et 2 000 euros au titre des frais.

Source : Infos solidarité basque.

Des vendeurs d'armes traqués !

J.-M. Manach a publié dans Rue 89 la carte des pays visités par 19 employés ou responsables de 11 marchands d'armes de surveillance numérique dont les téléphones portables avaient été opportunément pistés par l'unité de contre-espionnage (sic !) de WikiLeaks.

WikiLeaks est une association à but non lucratif dont le site Web lanceur d'alertes publie des documents ainsi que des analyses politiques et sociales. Sa raison d'être est de donner une audience aux fuites d'information, tout en protégeant ses sources. La plupart de ses publications, qui peuvent être relayées par de grands quotidiens nationaux (comme Le Monde en France), déclenchent souvent de violentes polémiques et des intimidations au plus haut niveau. Son action a trouvé des défenseurs en France, dont « Reporters sans frontières ». Récemment WikiLeaks a diffusé des informations sensibles concernant la Syrie et les politiques de détention des Etats-Unis.

WikiLeaks nous apprend que, du 4 au 6 juin 2013, le gotha de la surveillance des télécommunications se retrouvait dans un salon interdit aux journalistes mais organisé sur les 5 continents. Ce salon était réservé aux représentants de services de renseignement, forces de l'ordre et gouvernements. Les participants y découvrent ainsi les dernières nouveautés en matière de surveillance et d'interception des télécommunications. Les marchands d'armes leur expliquent comment leurs systèmes et logiciels peuvent aider les autorités à surveiller et combattre « les activités criminelles » conduites sur les réseaux de télécommunications, l'Internet et les réseaux sociaux.

Du 7 au 9 juillet, plusieurs de ces marchands d'armes se retrouvaient à Lyon, au forum « Technology Against Crime » qui veut devenir le « Davos de la sécurité ».

On y apprend aussi que l'allemand Trovicor (ex-Nokia), l'un des plus gros fournisseurs de solutions légales d'interception dans le monde (plus de 100 Etats utilisent leurs technologies), qui a un « code de bonne conduite respectant les droits de l'homme », n'en a pas moins fourni des systèmes d'interception à l'Iran, Bahreïn, et la Syrie. Sur ces 170 employés, un seul était surveillé par WikiLeaks qui s'est rendu deux fois aux Emirats arabes unis, en Bulgarie, en Serbie et en Thaïlande.

Elaman, autre entreprise allemande, est spécialiste des « solutions de sécurité gouvernementale ». WikiLeaks a rendu public son catalogue à faire pâlir James Bond. Son responsable commercial s'est allé deux fois au Turkménistan, l'un des Etats au monde les plus hostiles à la liberté d'expression. Ce responsable s'est aussi rendu en Azerbaïdjan, en Jordanie, au Liban, etc.

Autre société visée : le groupe britannique Gamma, où les employés placés sous surveillance par WikiLeaks ont rendu visite au sultanat d'Oman, au Liban, à l'Ouganda, au Qatar, au Nigeria, à l'Ethiopie, l'Indonésie, la Guinée équatoriale, la Malaisie et au Kazakhstan.

Ce ne sont que trois exemples parmi d'autres vendeurs d'armes de surveillance qui font régulièrement des voyages d'affaires dans les pires Etats de la planète.

Sources : Rue 89 et bug brother.

Psychiatrie simple toilettage de la loi sur les soins sans consentement !

Les députés et les sénateurs, ont voté le 19 septembre 2013 la proposition de loi sur les soins sans consentement en psychiatrie, qui révisé la loi du 5 juillet 2011. La logique sécuritaire de cette loi voulue par Sarkozy, faisait l'amalgame entre maladie psychique et dangerosité. Cette loi avait été déclarée, le 20 avril 2012, non conforme à la constitution, notamment en matière de respect des droits de la personne, par le Conseil Constitutionnel.

CE QUI CHANGE

La loi maintient le programme de soins psychiatriques sans consentement, l'obligation de soins sous contrainte en dehors de l'hospitalisation complète. Cette généralisation de l'espace de la contrainte, jusqu'au domicile du patient, est le coeur de la très contestée loi du 5 juillet 2011. La modification porte sur le fait que le programme de soins, sera désormais encadré par décret en Conseil d'Etat, et ne pourra être modifié, que par un psychiatre de l'établissement d'accueil.

Le texte réintroduit également les autorisations de « sortie d'essai » accompagnée de 12 heures maximum, et non accompagnée de 48 heures maximum, supprimées par la précédente loi pour les personnes en hospitalisation complète.

La loi retire leur statut légal aux UMD. Le texte de loi remplace simplement les 18 Unités pour Malades Difficiles dans le droit commun, permettant ainsi aux patients qui y sont hospitalisés de bénéficier des mêmes garanties que ceux hospitalisés dans des services

hospitaliers ordinaires. Toutefois, pas une grande avancée pour les libertés ! Le rapporteur socialiste du projet, Denys Robiliard a tenu à préciser : « On ne touche pas au dispositif soignant, on touche au niveau réglementaire des UMD. Les UMD existaient avant, elles existeront après. »

Pour les patients reconnus pénalement irresponsables, qui ont commis des actes d'une particulière gravité (faits punis d'au moins cinq ans de prison en cas d'atteinte aux personnes, ou d'au moins 10 ans en cas d'atteinte aux biens), la loi maintient un régime juridique spécifique. Saisi d'une demande de mainlevée des soins sans consentement, le juge des libertés et de la détention (JLD) se prononcera sur la base d'un avis d'un collège de deux psychiatres et d'un soignant, et ne pourra décider la mainlevée qu'après une double expertise émanant de psychiatres. Les procédures d'admission, de maintien et de sortie d'hospitalisation pour les personnes déclarées pénalement irresponsables sont révisées et en cas de désaccord entre le psychiatre et le préfet, le JLD aura le dernier mot.

Le délai de contrôle est ramené de 15 à 12 jours. Le juge des libertés et de la détention doit être saisi dans les 8 jours suivant l'admission en soins sans consentement, par le préfet (dans un quart des cas) ou par le directeur de l'établissement. De fait, le certificat médical de 8 jours est supprimé, compte tenu des nouveaux délais dans lesquels le juge doit statuer.

Le texte prévoit aussi que les audiences avec le juge ne se tiennent pas au tribunal mais à l'hôpital, dans des salles aménagées, avec l'obligation de l'assistance du patient par un avocat. Mais laisse la possibilité, en cas de "nécessité", de recourir à des salles d'audience mutualisées entre établissements. Le recours à la visioconférence est en revanche exclu. L'audience demeure publique sauf demande contraire de l'une des parties, et le patient pourra exiger qu'elle se déroule à huis clos.

Les personnes détenues souffrant de troubles psychiatriques pourront être hospitalisés en unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) sous le régime de l'hospitalisation libre. Lorsque leurs troubles rendent impossible leur consentement, ils sont pris en charge sous le régime de l'hospitalisation complète dans une UHSA "ou, sur la base d'un certificat médical, au sein d'une unité adaptée" (ex-UMD).

Les urgences psychiatriques sont

mises sous l'égide des agences régionales de santé (ARS) et leur compétence étendue aux transports de patients qui retournent en hospitalisation complète. Il limite le transfert de patients en hospitalisation complète vers une unité pour malades difficiles (UMD) aux cas "strictement" nécessaires, "par des moyens adaptés à leur état". Il autorise en outre les députés, les sénateurs et députés européens français à visiter à tout moment les établissements de santé accueillant des personnes faisant l'objet de soins sans consentement.

LES RÉACTIONS

Au ministère de la santé on se félicite : « Ce texte permet d'en finir avec l'inspiration sécuritaire qui avait marqué la loi de 2011 en replaçant le patient au cœur du processus thérapeutique. Cette ambition répond aux attentes des malades, de leurs familles et des professionnels ». Rappelons que l'ensemble des parlementaires de gauche se sont opposés à ce projet en le qualifiant expressément de « sécuritaire » et de « liberticide ». Pourtant la majorité au pouvoir en a conservé les grandes lignes et n'a censuré qu'à la marge un texte largement critiqué par les professionnels et les associations de patients pour son approche résolument sécuritaire de la psychiatrie.

Dans une plate forme commune du 28 juin 2013, le syndicat des avocats de France, le syndicat de la magistrature et l'union syndicale de la psychiatrie déclarait : « La politique sécuritaire menée pendant plus de dix ans a eu des effets jusque dans le domaine des soins psychiatriques : de 2006 à 2011, les hospitalisations sous contrainte ont augmenté de plus de 50 % ! [...]

Le maintien du préfet comme autorité susceptible de prendre une décision de privation de liberté constitue une « exception française » dans le paysage judiciaire européen qui n'est pas justifiée. [...]

Les organisations signataires accueillent favorablement la fin de la stigmatisation de certaines catégories de malades et l'abandon des dispositions du régime particulier pour les malades séjournant ou ayant séjourné en UMD, et pour la plupart des malades ayant fait l'objet d'une décision d'irresponsabilité pénale. [...]

Si des soins sous contrainte en ambulatoire devaient être maintenus, ils ne pourraient avoir lieu que dans des lieux de soins parfaitement définis, excluant en particulier le domicile des



personnes, et devraient bénéficier du contrôle systématique par le JLD.

Au-delà de la grande loi de santé mentale attendue par les professionnels depuis de nombreuses années, il est indispensable que cette réforme de la loi du 5 juillet 2011 aboutisse et que les personnes hospitalisées sous contrainte soient à nouveau considérées comme des malades et non comme des délinquants potentiels.

Parallèlement, et au regard notamment de la forte disparité constatée dans la mise en œuvre et la

poursuite de la contrainte, quelle que soit sa forme - hospitalisation, soins ambulatoires, contention, isolement - selon les régions, les juridictions, les équipes de secteur/services de psychiatrie, les organisations signataires demandent la création d'un observatoire national des contraintes.

La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme, association créée en 1974 pour le respect des Droits de l'Homme en psychiatrie, a été témoin de nombreux abus dans plusieurs établissements psychiatriques, et notamment de violations de la loi de 2011. Les modifications de cette loi respectent davantage les droits des patients et les articles fondamentaux de notre Constitution. La CCDH espère que

cette réforme apportera un réel changement en France en matière d'abus psychiatriques.

Pour le Dr Patrick Chemla, psychiatre membre du Collectif des 39 : « on ne peut pas réformer une mauvaise loi conçue avant tout comme un outil de maintien de l'ordre et dont il nous faut dénoncer l'esprit qui préside à sa rédaction ... C'est l'ensemble de la loi, de ses principes, de sa vision de la maladie mentale et de son traitement qu'il faut récuser radicalement » afin de « repenser une politique de la psychiatrie à la hauteur des difficultés nouvelles que nous rencontrons en tant que professionnels ».

Dans son dernier appel signé par 6 000 personnes, le collectif des 39 insiste sur l'indispensable besoin de « redonner aux patients les soins de qualité, respectueux de la personne », « permettre à l'entourage de tenir sa place sans être contraint de se substituer aux équipes soignantes défaillantes ». Pour les soignants « retrouver la richesse clinique humaine et créatrice de leurs métiers ». Regrettant le caractère « timoré » du gouvernement au sujet de la santé mentale, le collectif souhaite mettre en œuvre le « grand chantier » de la psychiatrie. Car comme déclare le Dr Hervé Bokobza, psychiatre et psychanalyste, Fondateur du collectif des 39 : « Nous sommes dans un moment de

catastrophe dans la psychiatrie ».

Cette loi ne peut être amendée et il aurait fallu l'abroger carrément, car on ne peut adoucir le sécuritaire. Mais peut-on encore inverser la tendance alors que les mesures d'internement, entraînant une privation de droits fondamentaux, n'ont cessé d'augmenter dans les hopitaux psychiatriques ? Que la mise en isolement, la contention et l'administration de traitements à forte doses, sans concertation avec les patients et leurs proches, sont présentés comme des maux nécessaires, pire des avancées de la science ! La protocolisation de ces pratiques d'un autre âge, ne fait malheureusement que les cautionner ! Ces formes de contrainte, qui échappent au contrôle du JLD, entraîne chez les soignants une banalisation de l'internement - fut-il à domicile.

Il faudrait au contraire instaurer une politique qui fasse de la contrainte une exception. Redonner à l'hôpital une fonction contenante, dans le bon sens du terme : un temps nécessaire au patient pour se rassembler et réduire les excès de son délire, avec des soignant-es dans leur fonction thérapeutique. Réinventer une psychiatrie fondée sur l'accueil et l'hospitalité, recherchant la confiance entre patients, soignants et familles.

O. Caen

Hôpitaux au bord de la faillite

C'était inattendu : en 2012, après des années de déficit, les 2.000 hôpitaux publics ont réussi à afficher un résultat légèrement excédentaire. Tous, des gros CHU aux petits hôpitaux locaux, compriment les investissements. L'endettement progresse moins vite. La capacité d'autofinancement « s'est stabilisée à son meilleur niveau depuis 2008 », se félicitait Jean Debeaupuis, directeur général de la DGOS (direction Générale de l'Offre de Soins).

D'où provient cette embellie providentielle ? Les hôpitaux ont cédé des actifs immobiliers, ce qui a gonflé artificiellement leurs résultats. Les charges de personnel, qui représentent presque les deux tiers des dépenses, n'ont progressé que de 2,4 % en 2012. Ces établissements ont du aussi comptabiliser d'une façon différente leurs provisions. Cette modification des normes comptables et autres « recettes de poche » a eu un effet favorable l'année dernière, qui, comme on pouvait s'y attendre, ne s'est pas prolongé en 2013.

La liste des hôpitaux en

difficulté s'agrandit de jours en jours. Leur Dotation Annuelle de Fonctionnement qui vient du ministère de la santé et permet le financement des dépenses, est insuffisante, et provoque un déficit artificiel. C'est une attaque en règle contre les services publics de Santé. Ce gouvernement comme le précédent s'est promis de redresser les comptes, de diminuer les déficits sociaux, de résorber la dette de la France.

Le désengagement de l'état concerne aussi bien le financement des dépenses en augmentation (taxes, dépenses énergétiques), que les mesures de changement statutaires des personnels médicaux et non médicaux, votées par les ministres.

On assiste au transfert vers le privé lucratif, de services essentiels (laboratoires, pharmacies, cuisines, ateliers, blanchisseries...) Des entreprises commerciales n'hésitent pas de faire pratiquer des actes, des tâches à du personnel qui n'en n'a pas les compétences (maisons de retraites très onéreuses, mais sans personnel qualifié, aides à domicile pratiquant des soins). Il s'agit d'un véritable marché de la santé.

Ces restrictions budgétaires ont des conséquences pour les personnels des hopitaux : diminution de postes, emplois précaires, mutations arbitraires, avancements au compte-goutte, recherche de compétitivité, réduction des RTT, rappel illégal des agents pendant leurs repos, détournements et glissements de fonction, surcharge de travail. Autant de conditions de travail dégradées, de remise en causes des acquis sociaux qui prépare là encore le terrain au privé lucratif.

L'éloignement des services de santé, la fermeture des maternités et hopitaux de proximité, le regroupement de spécialistes sur un seul hôpital par département, le déremboursement des médicaments augmentent les difficultés d'accès aux soins. Les personnels épuisés, doivent soigner au mieux avec des moyens moindres (moins de personnel, de matériel, de temps) une population elle-même de plus en plus précarisée, maltraitée par les mesures d'austérité imposées par l'état.

Contre ces déficits programmés, partout les personnels, ne voulant

pas être les victimes de ces restrictions, réagissent (blocage des admissions, occupation des locaux administratifs, apéros de la colère). Ils et elles s'opposent aux décisions des directeurs d'hôpitaux, limitant, ralentissant, annulant parfois même leurs projets. Des habitants, des soignants, des médecins s'associe dans des collectifs pour revendiquer des moyens financiers et humains pour offrir un service public de proximité et de qualité, accessible à tous.

Mais, seule une coordination de tous ces mouvements, permettra de ne pas s'épuiser dans des luttes sporadiques, hopital par hopital. De créer un rapport de force favorable, pour qu'après une nouvelle attaque contre les retraites, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale n'imposent pas, aux établissements sanitaires et médico-sociaux, d'autres restrictions budgétaires, provoquant l'accélération des restructurations, l'attaque contre les statuts et Conventions Collectives. Restrictions budgétaires visant à faire baisser le coût du travail.

O. Caen

Démantèlement des installations nucléaires

Rapport 2012 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire



Après avoir traité dans le numéro 231 de la partie du rapport annuel de l'autorité de sûreté nucléaire consacré à l'exploitation des centrales nucléaires, et dans le numéro 233, sur la construction de l'EPR, sur les conditions de travail dans le nucléaire, ainsi que les transports de substances radioactives, nous achevons par le démantèlement des installations nucléaires de base.

LES CHOIX AUTOUR DU DÉMANTELEMENT

Il y a 3 façons de s'y prendre (d'après l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique):

- le démantèlement différé: on attend plusieurs décennies avant de commencer le démantèlement, le temps que la radioactivité baisse (les parties «conventionnelles» de l'installation peuvent être démantelées dès l'arrêt de l'installation);

- le confinement sûr: on confine les installations sans y toucher, jusqu'à ce que la radioactivité aie suffisamment baissé pour pouvoir «libérer» le site (les parties «conventionnelles» de l'installation peuvent être démantelées dès l'arrêt de l'installation);

- le démantèlement immédiat: le démantèlement est engagé dès l'arrêt de l'installation, sans période d'attente, les opérations de démantèlement pouvant toutefois s'étendre sur une longue période.

Au départ, EDF avait opté pour le démantèlement différé. C'est sur l'instiga-

tion de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) que tous les opérateurs nucléaires en France ont adopté en 2001 la stratégie du démantèlement immédiat, option qui semble a priori la plus dangereuse. Comment l'ASN se justifie-t-elle? «Cette stratégie permet notamment de ne pas faire porter le poids des démantèlements sur les générations futures, tant sur le plan technique que financier.» C'est un peu court...

Par contre, on voit bien l'intérêt de ce choix pour les nucléocrates français:

- Comme l'écrit l'ASN, «Le démarrage d'opérations de démantèlement est ainsi conditionné par la disponibilité de filières d'élimination adaptées à l'ensemble des déchets susceptibles d'être générés.» Opter pour le démantèlement immédiat, c'est prétendre qu'on a réglé les problèmes des déchets, c'est mettre une pression supplémentaire pour l'ouverture de nouvelles poubelles nucléaires, c'est donner un gros coup de pouce à AREVA, notamment dans ses arguments à l'export.

- Opter pour le démantèlement différé ou en confinement sûr, ce serait avouer implicitement la réalité, à savoir qu'on ne sait pas démanteler les installations nucléaires. Opter pour le démantèlement immédiat, c'est claironner qu'il n'y a pas de problème, on sait faire. L'aspect propagandiste et idéologique de ce choix est évident. Bien sûr, le démantèlement reste sous le contrôle de l'ASN jusqu'à ce que l'installation soit déclassée, c'est-à-dire ne soit plus considérée comme nucléaire. Le démantèle-

ment reste à la charge financière de l'opérateur nucléaire. Souhaitons qu'EDF, AREVA, etc n'aient pas fait faillite d'ici un nombre indéterminé de décennies....

Quels sont les risques évoqués par l'ASN, sachant qu'en réalité aucun démantèlement important n'a jamais été réalisé, et que donc on ne sait pas faire. Evidemment, le type de risque évolue avec le démantèlement. Dans un premier temps, même l'ASN reconnaît qu'il y a un risque de criticité, c'est-à-dire d'explosion nucléaire. D'après elle, ce risque disparaît rapidement (elle ne précise pas combien de temps ça représente). Il y a ensuite de nombreux risques qui se combinent avec les risques radioactifs. Déjà, tous les risques du bâtiment: travail en hauteur, chûtes de charges, co-activité... Il y a aussi des risques d'incendie ou d'explosion.

En ce qui concerne les risques radioactifs, il y a en plus tout le problème de l'entreposage des déchets, et bien sûr de leur multiplication comme pour toute intervention en milieu radioactif. On voit tout au long du rapport que c'est un casse-tête infernal et toujours pas résolu, même pour de vieilles installations pas immenses.

De plus, citons l'ASN, «les risques liés aux facteurs sociaux organisationnels et humains (FSOH) (changements d'organisation par rapport à la phase d'exploitation, recours fréquent à des entreprises prestataires) doivent être considérés.» On voit qu'on sait d'avance qui on va envoyer: des intérimaires et des sous-traitants. Quel sera leur suivi médical? Leur formation en matière de risque radioactif? Mais poursuivons: «Les travaux de démantèlement durent souvent, pour les installations nucléaires complexes comme les réacteurs des centrales nucléaires, plus d'une décennie. Ils succèdent souvent à plusieurs dizaines d'années de fonctionnement. En conséquence, les risques liés à la perte de mémoire de la conception et du fonctionnement des installations nucléaires sont à prendre en compte.» Qu'est-ce à dire? Qu'il en est des installations nucléaires comme de toutes les installations industrielles: il y a eu des plans, des prévisions, et ensuite il a fallu que ça marche. Ça ne se passe jamais comme prévu, on doit renforcer un plancher ici, pousser une machine là, déplacer un tuyau là-bas, on s'est débarrassé précipitamment d'un truc dont on ne savait que faire ici... Sauf que là, tout ce qui a été touché, bougé, déplacé,

est radioactif. On a donc besoin de savoir où c'est. Mais les salariés qui savent ne seront plus là, ce sont les anciens salariés des installations. Sans compter les milliers d'intérimaires qui sont passés réparer lors des arrêts de tranches dont personne ne sait ce qu'ils sont devenus, dont on le sait d'autant moins qu'on ne veut surtout pas le savoir.

Les fuites multiples des centrales en «bon» fonctionnement posent encore des problèmes au moment du démantèlement: «lorsque des phénomènes d'activation ou de migration de la contamination se sont produits lors de la phase d'exploitation, l'assainissement complet –c'est-à-dire le retrait de la radioactivité artificielle présente dans les structures elles-mêmes– peut nécessiter la mise en oeuvre d'opérations mettant en jeu une agression de ces structures afin d'éliminer les parties considérées comme déchets nucléaires (écrouitage d'une paroi en béton par exemple).» Reformulons: il va falloir traiter chimiquement, décaper, gratter... des parties normalement saines et qu'il va falloir débarrasser de leur radioactivité parce qu'elles ont été contaminées. Ce qui occasionnera des déchets supplémentaires, des risques supplémentaires, et des pollutions chimiques.

Et au final ? Laissons toujours la parole à l'ASN: «À l'issue du démantèlement, en fonction de l'état final atteint et des caractéristiques spécifiques de chaque installation (historique d'exploitation, incidents...), des risques résiduels peuvent exister : pollution des sols, zones dont l'assainissement est techniquement impossible dans des conditions technicoéconomiques acceptables, etc.» Oh, rassurez-vous, ceci n'empêchera pas le déclassement de l'installation, juste des servitudes seront imposées et un système de surveillance sera mis en place...

On n'avait pas besoin d'un rapport de l'ASN pour savoir que le démantèlement est extrêmement dangereux, et surtout qu'on ne sait pas le faire. Depuis le début du programme nucléaire, les anti-nucléaires ont pointé ce risque. Mais on peut voir à sa lecture que les tout débuts du démantèlement qu'elle a elle-même précipité lui posent déjà de sacrés problèmes. Voyons maintenant où en sont les démantèlements entamés. Ils concernent Brennilis, prototype graphite-gaz en fait, et les six premiers réacteurs graphite-gaz (Bugey 1, Saint Laurent A1 et 2, Chinon A1 à 3). Il y a aussi d'autres installations nucléaires en cours de démantèlement.

LE POINT SUR LE DÉMANTÈLEMENT DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Ce sont d'abord les réacteurs de la filière graphite-gaz, c'est-à-dire des réacteurs à uranium naturel, modérés par

du graphite, et refroidis par du dioxyde de carbone. Le fait qu'ils fonctionnent avec de l'uranium naturel, et non enrichi, explique qu'ils sont considérés comme moins dangereux que les suivants (et moins difficiles à démanteler). Cette filière a été abandonnée pour des raisons économiques. Tous ces réacteurs sont à l'arrêt et en cours de démantèlement.

Commençons par la plus vieille dame, celle qui aurait dû poser le moins de soucis, Brennilis. C'est un prototype qui a fonctionné 23 ans (on rappelle qu'il est question actuellement de prolonger la durée de vie des centrales jusqu'à 50 ans...). Il a été arrêté en 1985 et des opérations partielles de démantèlement ont commencé en 1997. «Un nouveau dossier de demande d'autorisation de démantèlement complet a été déposé par EDF le 25 juillet 2008. La commission d'enquête a rendu un avis défavorable au projet en mars 2010 considérant que l'urgence à démanteler le bloc réacteur de l'installation n'était pas démontrée et que ce démantèlement était prématuré tant que l'installation de conditionnement et d'entreposage des déchets activés (ICEDA) n'était pas opérationnelle.» Donc, déjà, là, bloqués pour des problèmes de stockage des déchets créés par le démantèlement. EDF a juste été autorisée à tenter d'assainir le chenal de rejet des effluents dans l'Ellez, chenal célèbre pour ses teneurs en tritium.

Passons maintenant aux six réacteurs industriels graphite-gaz, dits UNGG. D'entrée, l'ASN est obligée de reconnaître que sa position de démantèlement immédiat pose un problème, celui du stockage des déchets: «Elle note toutefois que dans le cadre du démantèlement des réacteurs de type UNGG, la question de l'exutoire pour les déchets de graphite est une difficulté à la bonne mise en oeuvre de cette stratégie. L'ASN a confirmé qu'elle était favorable à la mise en oeuvre d'un centre de stockage pour les déchets de faible activité à vie longue (...), dans des délais aussi rapides que possible. Selon l'avancement de ce projet et afin de ne pas conditionner le démantèlement des réacteurs à la création du centre de stockage, l'ASN prendra position, au plus tard en 2014, sur la nécessité pour EDF de construire un entreposage pour les déchets de graphite dans le but de pouvoir poursuivre les opérations de démantèlement des réacteurs UNGG.» En résumé, si on n'arrive toujours pas à imposer suffisamment rapidement suffisamment de sites de déchets, à EDF de construire ses stockages.

A Bugey, l'ASN a dû mettre EDF en demeure «à la suite de l'événement significatif survenu le 9 août 2011 relatif à la présence de radioéléments artificiels dans une benne de gravats conventionnels». Pour

un détecté, combien passés inaperçus? A Chinon, les réacteurs A1 et A2 (arrêtés en 73 et 85) «ont été partiellement démantelés et transformés en installations d'entreposage de leurs propres matériels.» Pour le réacteur A3 (arrêté en 1990), les travaux préalables au chantier de démantèlement des échangeurs (là où la chaleur du circuit secondaire fait tourner les turbines) seraient terminés. Sauf qu'EDF, déjà là (on n'est pas encore dans la partie nucléaire de l'installation), a dû demander une modification des autorisations de rejets gazeux, qui sont stockés dans des réservoirs pour faire un peu baisser leur radioactivité avant d'être rejetés dans l'atmosphère. A Saint Laurent des Eaux, on n'en est qu'aux travaux préalables, mais l'ASN semble avoir des doutes sur la tenue des structures des réacteurs, en tous les cas elle a demandé des expertises.

Reste enfin le démantèlement de Superphénix, qui heureusement n'a quasiment jamais fonctionné. Son démantèlement ne pose que deux petits soucis supplémentaires: il fonctionnait au plutonium, et le liquide de refroidissement était le sodium, 5000t d'un liquide qui s'enflamme spontanément à l'eau (quelques grammes suffisent pour une petite explosion). Pour le moment, le combustible évacué est entreposé dans la piscine. En ce qui concerne le sodium, ils ont mis en place une installation de traitement par hydrolyse qui permet de produire de la soude, une soude radioactive naturellement. Leur reste donc ensuite à traiter la soude. Ils ont donc construit un atelier de cimentation qui permet de l'entreposer sur le



site. Tenez-vous bien: «Cette soude est alors utilisée comme constituant primaire de colis de béton (...) à l'issue d'une période de décroissance.» C'est une des conséquences du choix du démantèlement immédiat: il va bien falloir faire quelque chose de cette sur-accumulation de déchets, sachant que chaque fois qu'on traite, on produit de nouveaux volumes de déchets. Et le quelque chose, ils l'ont trouvé. Une fois que c'est dilué, on va «déclassifier», traduisez les considérer comme des matières premières ordinaires et les réutiliser n'importe où. Par ailleurs, «l'ASN a mis en demeure EDF de renforcer les moyens de gestion des situations d'urgence sur le site de Creys-Malville.»

Avant de passer en revue les autres démantèlements, rappelons qu'il ne s'agit ici que de l'exploitation du rapport annuel de sûreté publié par l'ASN. Nous recensons les incidents et problèmes qu'on peut y lire (parfois entre les lignes). Il y a bien sûr bien d'autres dangers que le rapport n'évoque pas et que nous n'avons pas les moyens de traiter ici.

LE DÉMANTÈLEMENT DES AUTRES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Il y a beaucoup de vieilles installations du CEA qui pourraient a priori apparaître comme moins dangereuses, mais qui en fait recèlent beaucoup de surprises du fait de l'absence totale de précautions des pionniers du nucléaire.

Le premier centre de recherche du CEA date de 1946 et il est situé à Fontenay-aux-Roses en région parisienne. Deux installations devaient être dé-

FERMETURE DE FESSENHEIM : LE DOSSIER D'EDF EST INCOMPLET

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) fait état dans le "Journal du Dimanche" du 15 septembre 2013 d'un dossier toujours incomplet d'EDF pour engager la fermeture de Fessenheim, estimant qu'il "ne faudrait pas que cela dure". "EDF a engagé des premières études. Mais nous n'avons reçu ni dossier technique ni d'étude d'impact montrant qu'il maîtrise tout". "Il ne faudrait pas que cela dure. Nos échanges avec EDF doivent démarrer dans les six prochains mois".

François Hollande a promis la fermeture définitive de Fessenheim fin 2016, mais ce calendrier suscite des interrogations, l'ASN jugeant un délai total de 5 ans nécessaire, soit après la fin du quinquennat. EDF, doit d'abord constituer un dossier de fermeture, ce qui prend environ 2 ans selon les estimations de l'ASN. Suit ensuite un délai de 3 ans maximum entre le dépôt de ce dossier et la publication du décret d'arrêt définitif. Pour accélérer la procédure, le gouvernement pourrait introduire dans une loi sur l'énergie attendue au mieux fin 2014 la possibilité pour l'Etat de fermer des centrales pour des raisons de politique énergétique (aujourd'hui seulement possible pour des motifs de sûreté).

Pour le président de l'ASN, il est souhaitable que le démantèlement de la centrale "ne démarre pas plus de deux ans après l'arrêt. Si Fessenheim est stoppée fin 2016, le démantèlement doit débiter au plus tard fin 2018. Sachant que ce processus prend cinq ans, le délai est très serré. Il faut que les choses avancent très rapidement".



mantelées, «procédé» et «support». Ça devait durer une dizaine d'années, mais «en raison de fortes présomptions de présence de contamination radioactive sous un des bâtiments», c'est prolongé jusqu'à 2021 et 2025 «sans tenir compte d'éventuels aléas significatifs pouvant survenir durant les travaux». «l'ASN a demandé au CEA de procéder à la caractérisation des sols». On veut bien vous traduire: plus personne ne sait ce qui est enfoui dans les puisards, les sous-sols, où peuvent traîner de vieux déchets particulièrement dangereux.

Deuxième gros centre de recherche concerné, Grenoble, inauguré en 1959. Aujourd'hui, ce même centre «exerce des missions de recherche et de développement dans les domaines des énergies renouvelables, de la santé et de la micro technologie»!! La démarche de dénucléarisation du site a été entamée en 2002 et concerne 6 installations. 2 réacteurs ont été déclassés, c'est-à-dire considéré comme dénucléarisés, l'ASN ne précise pas dans quelles conditions. Aucun déchet hautement radioactif ne serait plus présent sur le site (on peut en déduire que les déchets «simplement» radioactifs, eux, sont toujours là). Les bâtiments sont en cours de destruction sauf que «Après la découverte d'engins explosifs datant du début du XXe siècle, le CEA a mis en place en 2012 une organisation spécifique afin de mettre en sécurité les chantiers d'assainissement des sols.» Des explosifs sous des installations nucléaires découverts après coup, bonjour le sérieux! Et ici encore, le CEA a un problème de ... piscine dont ils n'arrivent pas à traiter le radier (plate-forme sur laquelle repose la piscine).

Pour Cadarache, l'ASN est très contente là encore à un gros détail près: la «mise en évidence d'une sous-estimation de la quantité de matières fissiles en rétention dans les boîtes à gants». Ce qui veut dire bien sûr qu'il y a peut-être tout un tas d'autres sous-estimations qui traînent ailleurs. Et à Saclay, ils ont encore et toujours un problème d'entreposage des déchets.

Il faut parler aussi du démantèlement de certaines installations d'AREVA. Ils ont quelques petits trucs à démanteler à La Hague, à Pierrelatte et à Veurey. A La Hague, ils doivent entre autres démanteler le silo des déchets produits par le retraitement des déchets

de haute activité (poussières, coques, embout, qui viennent du cisailage et de l'atelier de retraitement). «Les opérations de reprise des déchets de ce silo nécessitent en préalable le démontage des équipements implantés sur la dalle du silo, la construction d'une cellule de reprise, ainsi que la qualification des matériels à utiliser.» Rien que ça! Nous n'avons pas la place de fournir tous les détails, mais ils sont croustillants: il faut séparer coques, résines et embouts, les entreposer, en cimenter... Gageons que tout ceci va permettre de produire un volume supplémentaire équivalent de nouveaux déchets... Ils ont aussi d'autres choses à démanteler, notamment l'atelier de production de césium 137 et de strontium 90. Ceci leur demande pas mal de boulot, et notamment... «la réalisation de cartes radiologiques». Décidément, pour une technologie parfaitement sous contrôle, on s'aperçoit à l'occasion du démantèlement qu'ils ne maîtrisent vraiment pas grand chose en fonctionnement normal. Il y a d'autres détails dans le rapport notamment sur la Comurhex à Pierrelatte et l'ancienne usine de combustible de Veurey, mais la place nous manque.

On trouve très peu d'informations, d'articles et de débats sur le démantèlement. Ce n'est pas pour rien. Les anti-nucléaires ont toujours dit que le démantèlement serait impossible, qu'il ne resterait plus qu'à condamner les sites nucléaires pour des siècles. En mettant en place le démantèlement immédiat, l'Etat français cherche à faire la démonstration qu'on sait faire, d'autant plus à l'heure de la «transition énergétique». Il est donc important pour la filière nucléaire de maintenir le black out sur le sujet, qui constitue pour elle la même épine dans le pied que la question des déchets. Or, le démantèlement est particulièrement dangereux, bien plus dangereux encore que de confiner. Seuls les antinucléaires peuvent tenter de sortir et divulguer les informations sur ce qui se passe. Après avoir échoué dans la lutte contre les centrales nucléaires, nous serons obligés, parallèlement bien sûr au combat pour l'arrêt immédiat, de nous battre sur la question du démantèlement.

Camille et Sylvie

MORVAN : La lutte contre le projet ERSCIA «scierie-incinérateur et sa wood valley»

Des habitants du hameau de Marcilly à la ZAD de Notre-Dame-des-Bois

QU'EST-CE QUE LE PROJET ERSCIA
ET SA « WOOD VALLEY » ?

L'implantation du projet est prévue sur la commune de Sardy-lès-Epiry dans la Nièvre, aux portes du parc régional du Morvan, sur l'emprise du bois de Tronçay, d'une superficie de 110 hectares, dont 96 hectares seront coupés. Les 14 hectares restants devront servir à cacher la cheminée et les bâtiments, d'une hauteur de 50 m et 40 m.

Le projet Erschia est une mégascierie, un cogénérateur producteur d'« électricité verte » et de chaleur, mais ce cogénérateur sera en réalité un incinérateur très polluant (eau, air, bruit) et une unité de fabrication de granulés bois. Le coût estimé du projet est variable, selon les sources, de 148 à 154 millions d'euros. Erschia, filiale du groupe belge et luxembourgeois IBV/WTT, participera à hauteur de « 4 millions d'euros », le reste étant réparti entre fonds de placement, banques et subventions publiques. Autre particularité, le siège social d'Erschia (100 000 euros de capital) est installé dans l'hôtel de ville de Sardy-lès-Epiry, et cela sans qu'aucune institution publique ne s'interroge.

Le projet « Wood valley » prévoit l'implantation de 35 entreprises de transformation du bois, et est soutenu par Nièvre aménagement SEM (société d'économie mixte).

LES PORTEURS DU PROJET SONT :

Pascal Jacob, directeur général Erschia France, mais aussi jusqu'en mai 2013 président du MEDEF Bourgogne et de la Nièvre, avec un CV édifiant (voir son blog).

Jean-Paul Magnon, président de la communauté de communes et vice-président du conseil général de la Nièvre soutenu par l'Etat et certains élus locaux.

Yvette Morillon, présidente de Nièvre aménagement, vice-présidente du conseil général de la Nièvre, 1^{re} adjointe à la mairie de Nevers et cogérante de SCI (location de terrains et autres biens immobiliers).

LA LUTTE S'ORGANISE

Fin de l'année 2011, une commission est créée pour réaliser une enquête publique portant sur différents points, dont celui concernant une ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

L'enquête publique est faite sur les communes comprises dans un rayon de 2 km,

alors que le projet va impliquer 26 départements et 8 régions et impacter 6 massifs forestiers,

alors que le CNPN (Conseil national pour la protection de la nature) donne un avis défavorable,

alors que le projet ne peut se faire qu'avec une multitude de dérogations, parmi lesquelles le déplacement d'espèces protégées, l'autorisation de baisser de 850° à 800° la température du bois à brûler sachant que l'incidence en sera une pollution accrue de l'air, de puiser dans une rivière et de rejeter dans une autre rivière l'eau de processus, etc.

La commission donne un avis favorable au mois de janvier 2012.

Au début de cette année-là, les habitants du hameau de Marcilly, soutenus

par les associations Loire vivante et DECAVIPEC, attaquent auprès du tribunal administratif de Dijon l'arrêté préfectoral autorisant le défrichement du bois.

Les habitants, selon leurs compétences, étudient le projet sous tous ses aspects. Et au mois de juin 2012 la décision est prise de créer l'association ADRET Morvan.

Dans un premier temps, la lutte va se tenir sur un plan juridique, entre suspension des arrêtés et rejet par le conseil d'Etat du pourvoi de Nièvre aménagement.

Après un énième arrêté préfectoral, l'affrontement a lieu le 4 février 2013 entre les habitants et les gendarmes, qui protègent les bûcherons tandis qu'ils coupent un demi-hectare de bois.

La première ZAD (Notre-Dame-des-Bois) naîtra dans le pré de la justice, qu'un agriculteur avait mis à disposition. Celle-ci, après que l'administration eut menacé l'agriculteur de lui retirer ses subventions, changea de place début mai 2013.

La deuxième ZAD (du bois de Tronçay) était née. Mais le fait que le bois de Tronçay était la propriété de Nièvre aménagement plaçait la ZAD dans une position d'illégalité. ADRET Morvan, forte de 500 membres, allait connaître des dissensions. En effet, une partie de ses membres voulant rester dans la lé-



Un projet sans «raisons impératives d'intérêt majeur»

Communiqué d'Adret Morvan en date du 8 octobre 2013 :

« Pour la quatrième fois, la justice a donné raison aux opposants à Erscia (mégascierie et incinérateur). C'est une nouvelle avancée obtenue par le collectif des habitants de Marcilly, Loire vivante et DECAVIPEC (les requérants en justice) dont Adret Morvan se félicite. Le Conseil d'Etat, en confirmant la décision du juge du tribunal administratif de Dijon qui avait permis de suspendre les travaux sur le site, légitime une nouvelle fois ce qu'Adret Morvan démontre depuis plus d'un an : ce projet est contraire à l'intérêt public et nuisible pour l'environnement.

En attendant le jugement sur le fond des 6 arrêtés attaqués, Adret Morvan espère que les élus locaux de la Nièvre feront preuve de sagesse en annonçant rapidement l'abandon définitif du projet Erscia.»

Points importants :

Le Conseil d'Etat confirme que le projet ne comporte pas de « raisons impératives d'intérêt majeur ». Donc le projet ne peut avoir une dérogation à la directive européenne de 1992 sur l'habitat de la faune « Aménagement à détruire, altérer, dégrader des sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux et de transports d'espèces animales ».

Cette jurisprudence est intéressante, puisque c'est la première fois qu'une remise en cause de la politique publique basée sur la création d'emplois pour déroger ne suffit plus.

galité, un compromis fut trouvé, ils (elles) restaient solidaires de la ZAD et de ces occupants, mais n'interviendraient pas dans le bois.

En septembre 2013, nous sommes dans l'attente de la décision du conseil d'Etat et de celle du tribunal administratif de Dijon.

POURQUOI ÊTRE CONTRE CE PROJET ?

Outre la catastrophe aux niveaux social et environnemental pour la région, ce projet capitaliste repose exclusivement sur l'appât du gain. La société Erscia ne sera engagée qu'à hauteur de 100 000 euros et pour un investissement de 4 millions d'euros sur les plus de 154 millions annoncés.

L'eldorado du « développement durable » et autre « électricité verte » est une aubaine pour ces prédateurs. Cette « électricité verte » payée à coût de subventions nationales et européennes, ce « développement durable » qui n'est durable que pour la finance et le capital.

Même l'interprofession du bois de la Bourgogne, l'Auvergne, le Centre, la

Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et le Limousin est contre ce projet, faisant valoir que la ressource n'est pas disponible pour ce genre de projet.

Ce projet s'inscrit dans un plan d'ensemble, la « valorisation de la forêt française », qui n'est autre que l'exploitation irraisonnée de la forêt pour un profit immédiat.

Les fonds de placement et autres banques n'investissent que dans le but d'un retour sur investissement sur le court terme, alors que la forêt se gère sur plusieurs générations, voire sur des siècles.

Ce projet est le premier d'une série. Il en est prévu d'autres tous les 150 km sur une diagonale allant de Nancy à Bordeaux, la « diagonale des scieries ».

Cette lutte peut faire jurisprudence pour la sauvegarde et la socialisation de la forêt.

Dominique - Moulins

P.S. : Des commissions, sur la forêt, sur des projets alternatifs, sont en création.

Lyon s'éclate en novembre...

Au Salon des éditions libertaires (3ème édition) à Lyon les 23 et 24 novembre 2013 Courant Alternatif sera présent avec une soixantaine d'autres éditeurs. Pour tous renseignements concernant les horaires, les animations, la restauration sur place, consulter le site www.lagryffe.net

Novembre, on s'installe partout se veut un mois d'actions politiques et culturelles (débat, expositions, performances, concerts, théâtre, projections, ateliers pratiques, chants) autour du Salon des éditions libertaires à l'initiative de différents lieux et collectifs. L'OCL s'y inscrit en organisant le débat « Que sont les printemps arabes devenus ? ». Nous entendons par « Printemps arabes » le déclenchement par des populations de processus de transformation de leurs sociétés. Ces processus ne sont pas arrivés à leur terme et nous souhaitons discuter de leur évolution avec la participation de camarades qui, depuis deux ans, ont écrit dans Courant Alternatif sur la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Ce débat sera également celui de la Commission Journal de Lyon.



AÉROPORT DE NOTRE-DAME-DES LANDES... L'assaut ?

Comme à l'automne 2012, l'Etat pourrait tenter de passer en force en cette fin d'année et liquider la ZAD, son occupation... et ses tritons !

DÉPLACER LES ESPÈCES

Les porteurs du projet d'aéroport n'auraient qu'une « fenêtre » de trois mois – de décembre à février – pour déplacer la faune protégée de la zone humide vers de nouveaux trous d'eau, et ainsi se montrer « respectueux » du biotope actuel tout en le bétonnant... Derrière ce simulacre de préservation de la centaine d'espèces concernées, tout le discours et la communication de Vinci se déploieraient sur le projet d'aéroport HQE – haute qualité environnementale – qu'ils nous promettent.

Il est certain que les partisan-e-s du projet n'en démordent pas. Dans sa profession de foi pour les municipales des 23 et 30 mars prochains, la jeune Johanna Rolland (qui succéderait à Ayrault à la mairie nantaise) est presque aussi catégorique qu'Auxiette, le vieux président de région, et... « souhaite réinventer l'alliance nantaise de la force (!?) et de la douceur de vivre par de grands projets métropolitains, tels que (...) l'aéroport du Grand Ouest... ». Les termes sont pesés et annoncent sans ambiguïté que l'élève est au moins aussi butée que le prof. Il faut aussi rassurer les milieux d'affaires, qui voient quelques projets d'infrastructures tomber dans les oubliettes de la « crise » budgétaire : aéroport de Toulouse, autoroute A831, ligne à grande vitesse Poitiers Limoges...

L'intention d'Europe-Ecologie-Les Verts de se présenter sur une liste nantaise séparée au premier tour des municipales (la dernière expérience remonte à 1995) ou bien le vœu pieux de José Bové d'une démission des écoles du gouvernement Ayrault en cas de coup de force sur la ZAD ne font ni chaud ni froid à la Thatcher nantaise.

REMISER DES EXPERTS GÊNANTS

La préfecture tente de se débarrasser des obstacles des commissions consultatives concédées le 24 novembre 2012, à la fin de la première tentative d'expulsion des zadistes (cf. les précédents articles de CA

Automne 2012 : violences policières sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes

On dénombre une 100taine de blessés les vend. 23 et sam. 24 nov. 2012 dans la forêt de Rohanne !



« Sur les blessés soignés, 12 ont été touchés par "des tirs de Flash-Ball", qui ont occasionné des "traumatismes" (bras, mains, jambes, thorax) et de "probables lésions et fractures" (mâchoire, poumons, foie, côtes). 8 autres personnes ont été blessées par des éclats de "bombes assourdissantes". Des débris de 0,5 à 1cm de diamètre, d'aspect métallique ou plastique très rigides et coupants (...) ont pénétré profondément dans les chairs. »

en ligne sur notre site). Si la première commission chargée d'écouter opposants et partisans a rendu un avis prévisible favorable au projet, celles sur la loi sur l'eau et les impacts pour l'agriculture sont plus discrètes ; mais le préfet est à la manœuvre, il a changé les experts – qui l'étaient un peu trop – et annonce la prochaine signature des mesures compensatoires censées régler ces obstacles et lancer les travaux. Des équipes de naturalistes de l'entreprise BIOTOP, accompagnées de gardes mobiles, sont régulièrement sur la ZAD. Le 5 novembre, un juge chargé de nouvelles expropriations devrait venir rencontrer les propriétaires des parcelles sur le terrain, les saisies devraient être prononcées dès le lendemain au tribunal... en comparution immédiate ?

Un dossier de demande de dérogation de 1 200 pages, réalisé conjointement par la DREAL Pays de la Loire (1) et AGO, a aussi été mis en ligne et en consultation publique à la préfecture de Nantes – pendant un mois, jusqu'au 7 novembre – pour détailler toutes les mesures ERC (éviter-réduire-compenser) prévues par AGO-Vinci pour le déplacement et la protection du campagnol amphibie, du péléodyte ponctué ou du fluteur nageant et autres raretés protégées, une centaine d'espèces qui vivraient ou passeraient sur la ZAD et ses environs. Le ridicule d'une telle mise à disposition publique d'un dossier spécialisé aussi conséquent en un mois – trois semaines à l'origine – illustre combien l'avis du public sera pris en compte.

Si le préfet gère les volets agricole et écologique des communications, il n'en négligerait pas pour autant celui du juridique et celui plus trouble des coups tordus.

INTERDIRE LES CULTURES, POURSUIVRE LES « JARDINIERS »

Pour faire obstacle à l'initiative Sème ta ZAD - COPAIN - ADECA (cf. CA d'octobre) qui a ensemencé et planté avec succès le 5 octobre une vingtaine d'hectares en friche à l'emplacement de leur projet de piste d'envol, AGO et la préfecture avaient déposé dès le 3 octobre une requête interdisant tout ensemencement, avec amendes à la clé. La ZAD concerne des terres relevant des tribunaux de Saint-Nazaire ou de Nantes. En riposte, l'ADECA a tenté un recours pour les annuler ; ce qui a été obtenu à Saint-Nazaire le 22 octobre (2).

Autre démarche juridique, l'appel des paysan-ne-s contre l'ordonnance d'expulsion des occupant-e-s de la ferme de Bellevue, sur la ZAD, a échoué ; l'exploitation et les terres environnantes (occupées et préservées de la destruction policière dès le lendemain du départ de ses expropriétaires en janvier 2013) constituent un symbole puissant de l'implication du milieu agricole local et régional dans la lutte. Une petite production laitière, beurre et fromages, a été relancée. La venue de l'huissier peut déclencher de nou-

1. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

2. Le juge s'est basé sur deux points pour rejeter la demande d'AGO d'interdiction pendant trois mois de tout ensemencement ; d'abord les parcelles visées étaient mal définies et repérées dans la demande d'AGO, ensuite la formulation de la requête – « l'illégalité des ensemencements » – contredisait une déclaration du conseil général de 2012. Même s'il n'a pas encore été rendu, un verdict nantais identique sur les mêmes bases est possible. Les peines demandées par AGO s'élevaient jusqu'à 1 000 euros par hectare cultivé et 1 000 euros par participant-e.

velles manœuvres policières, une réactivation de la résistance de terrain, au-delà de petites actions contre le chantier du barreau routier.

Actuellement, des départs de feu sur des habitations de la ZAD et autres activités nocturnes sont constatés régulièrement, de la part de pro-aéroports. Dans cette ambiance, le mouvement d'opposition au projet - l'ACIPA entre autres - a décidé de rendre publique la rumeur d'une provocation qui aurait pu servir à légitimer un coup de force policier brutal sur toute la ZAD ; au cours de la première moitié de novembre, un véhicule de gendarmerie passant sur la ZAD devait servir de cible à des tirs d'armes à feu. Un tel montage aurait été synchrone avec la signature préfectorale des nouvelles mesures compensatoires et de préservation écologique. Intox ou non, elle traduit la tension qui règne actuellement face à l'imminence d'un possible déferlement policier, dû à la « fenêtre » propice pour le déplacement des espèces mais aussi à la proximité des élections municipales (23, 30 mars) puis européennes (25 mai).

Si la préfecture ne vide pas bientôt la zone de ses occupants-e-s, en passant outre à toutes les objections et tous les argumentaires accumulés par l'opposition au projet, le chantier de l'aéroport est retardé d'un an supplémentaire. Ce qui fera l'affaire des projets agricoles en train de fleurir, de s'enraciner et de changer le regard extérieur des populations locales sur la ZAD. Ce qui ne fera pas l'affaire des banques et de la multinationale Vinci, pas plus que des entreprises locales de BTP qui affichent clairement leur



attente du chantier. Au moment où Hollande est stigmatisé pour son indécision (affaire Léonarda) ou pour son manque de retenue (intervention stoppée en Syrie par la défection des Etats-Unis), difficile de pronostiquer les prochains événements.

ANNIVERSAIRE DES EXPULSIONS

Un an après l'opération César qui devait vider la ZAD de ses occupants (dixit le préfet à 10 heures du matin), le mouvement de résistance au projet a mené diverses initiatives. La coordination organisait le 16 octobre un petit rassemblement-manifestation devant la préfecture pour une « nuit des Césars de la répression ». Le vendredi, le collectif nantais tenait une soirée d'information pour présenter un livre sur la multinationale Vinci publié par Libertalia (*Les Prédateurs du béton*, de N. de la Casinière) et enfin, samedi, une manif contre toutes les expulsions (ZAD, sans-papiers, sans

logis) rassemblait un petit millier de personnes qui déambulaient longuement dans Nantes avec diverses actions (3). Le cortège, très divers et dynamique, rassemblait des membres de collectifs de solidarité avec NDDL de plusieurs villes extérieures au département, des zadistes et Nantais, étudiant-e-s et SDF, peu de représentant-e-s de la Coordination anti-aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mais plusieurs tracteurs de membres du COPAIN, qui tenaient à montrer leur solidarité avec l'initiative nantaise.

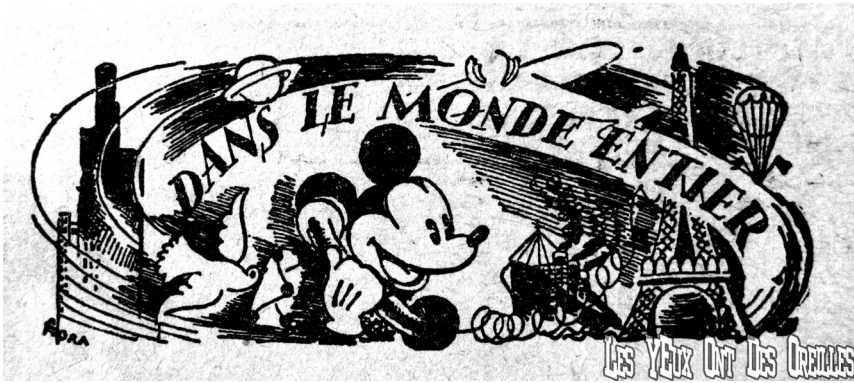
Au moment où les rumeurs d'intervention sur la ZAD circulent, on peut s'étonner de ce succès relatif, mais l'année dernière nous rassemblions encore moins dans nos cortèges, avant que la solidarité face aux troupes préfectorales ne se déploie... Alors que l'agro-alimentaire breton licencie des milliers de personnes et embauche des intérimaires roumains (comme chez GAD à Josselin, Morbihan, où des heurts se sont déroulés entre piquet de bientôt-licenciés bloquant l'usine et encore-salariés défendant les intérêts du patron), le projet d'aéroport de NDDL doit plus que jamais être dénoncé comme un gaspillage inacceptable, avec un coût humain et environnemental délirant au seul bénéfice des actionnaires de Vinci, et non pas être assimilé à une opportunité de salaire pour des chômeur-e-s sans perspective. Une analyse des activités socialement utiles doit pouvoir être menée, pour contre-carrer les déclarations à l'emporte-pièce des politicien-ne-s socialistes et dépasser l'horizon unique tracé par les intérêts des multinationales et les stratégies de métropoles en recherche permanente de croissance. A suivre.

Nantes, le 24/10/13.

3. Photos visibles
ici :
<http://nantes.indymedia.org/articles/28355>



Les journaux locaux de contre-information et/ou militants



Les journaux locaux militants et autres feuilles de chou alternatives fleurissent comme les champignons après la pluie. Certains reprennent des articles copiés-collés sur Internet à droite et à gauche – genre un tiers de commentaires de l'actualité, un tiers de critique du PS, un tiers d'anarchisme... –, ce sont des journaux utopiques au sens propre du terme (sans lieu ni ancrage local réel) ; d'autres s'inscrivent dans des dynamiques de groupe, des luttes locales ou thématiques. A Eychenat, cet été, nous en avons débattu entre personnes engagées dans des revues ou des blogs.

Y A-T-IL UNE CONTRE-INFORMATION EN SOI, CAPABLE D'ORIENTER LES LUTTES ?

La contre-info serait nécessaire pour enseigner aux foules la vulgate anarchiste, et, une fois la masse éduquée, mettre en œuvre la révolution. Il s'agirait là d'une vieille démarche pédagogique. Mais la plupart des personnes présentes ne partagent pas cette vision des choses. Florilège :

« Un des buts, c'est d'informer les gens de choses graves dont on ne leur parlera jamais. Un journal, c'est aller creuser dans ce qu'il se passe ici ou là. »

« Pour sortir de l'anonymat une grève locale dans une PME, relayer une campagne nationale à l'échelle locale, mettre en lien l'extension d'un CRA avec un des plus grands camps de réfugiés et faire savoir que cette extension menace les réfugiés. »

« Mais ce qu'on fait souvent, c'est

travailler sur des thématiques générales et voir comment localement s'articulent la répression, l'urbanisme, la crise, les fermetures de boîtes. »

« On essayait à la fois de faire de l'info au niveau local, donc de donner un autre point de vue que la presse régionale – *La Voix du Nord*, chez nous – et la presse gratuite, et de maintenir des thématiques (les sans-papiers à Lille et sur Calais, le logement, la politique de la Ville...). »

« A Toulouse, on ne voulait pas faire de contre-information. Pour caricaturer : la contre-info, ça consisterait à ouvrir le quotidien régional, voir tel ou tel article dégueulasse et produire un journal disant l'inverse. Nous, on veut faire le lien entre le local et le global, essayer de rendre réel localement ce qui existe globalement. »

« Pour moi, faire un contre-journal local et prendre les articles de la presse pour dire le contraire en couvrant tout le champ du journal, ça n'a aucun intérêt. En revanche, le journal local doit être le reflet d'informations et de réflexions sur les luttes locales, ou en tout cas sur les luttes qui nous intéressent. »

« Il ne faut pas se limiter à dire "ce que la mairie de XYZ ne vous dit pas" ; Par exemple lorsqu'on travaille sur les bavures policières, il faut enquêter sur le terrain avec des personnes qu'on n'irait pas voir autrement. C'est l'occasion de tisser des liens et d'établir une relation de confiance, et ça nous a permis d'agir et de soutenir ne serait-ce qu'en diffusant les infos obtenues avec l'aval des familles. Ces infos, qui ne seraient pas connues autrement, peuvent jouer un rôle à l'occasion d'un procès. »

« Ne pas faire de la contre-info, ça veut dire aussi creuser les sujets, parce que souvent dans la presse militante quand il s'agit de faire de la contre-info ou de la propagande, on trouve cette vieille idée qu'il faut être entendu et

compris par le peuple. Dans ce qui se dégage de la presse militante, il y a beaucoup de démagogie dans l'approche – d'abord, en pensant qu'on s'adresse à des cons et qu'il faut simplifier le propos, ensuite en ne disant pas ce qu'on pense vraiment mais en estimant qu'il y a une étape entre ce qu'on pense et ce qu'on dit. »

« Dans la contre-information, il faut être réactif. C'est pourquoi on a créé notre blog en se disant que lui c'était la réactivité, et notre journal le lieu de l'analyse. Mais ça ne fonctionne pas tout à fait comme ça dans la pratique. »

COMMENT TROUVER L'INFORMATION, LE CONTENU ?

« On s'est aperçus qu'on a un réel problème d'accès aux infos du type une boîte qui débraie : ça dure six à huit heures maxi et ils ne nous appellent pas pour nous en avertir. Nous on l'apprend par le quotidien régional. Il y a des moments où on aimerait être présents, mais on bosse et on n'a pas forcément les contacts. Que ce soit pour le quotidien d'une boîte ou pour ce qu'on veut détruire, le système de pouvoir ne communique que quand il en a envie. De temps en temps, des schémas directeurs sont publiés et ça demande un gros travail de décryptage. Pour faire ce travail, il faut des gens assez insérés dans la ville pour avoir des infos. Il faut connaître les rouages de la ville, avoir des informateurs. C'est possible d'en avoir dans les mairies ou les boîtes. Ça s'apprend d'aller chercher des infos. Rebellyon arrive à en avoir parce qu'ils ont un nombre d'informateurs qui dépasse le groupe de dix personnes. »

« A *La Brique*, pour chaque numéro il y a une enquête de trois à cinq pages. C'est au retour de ces enquêtes que s'organise le numéro. Un article, c'est un minimum de deux bouquins à lire ; c'est compiler des interviews, résumer des trucs... »

« Ce qui frappe, c'est la quasi-absence de retours. Le journal affirmait un contenu théorique, et à part trois ou quatre personnes qui ont réagi, ça n'a pas participé à créer plus de débat. C'est lié, en particulier, à la tendance à ne faire que des comptes rendus descriptifs d'une lutte, et pas des bilans plus politiques discutés entre les acteurs d'un mouvement. On pouvait s'attendre à ce que plus de gens interviennent. »

**QUELLES RELATIONS
CETTE PRESSE ENTRETIENT-ELLE
AVEC SON TERRITOIRE
ET SON LECTORAT ?**

La plupart des participant-e-s au débat d'Eychenat n'ont que peu de retours de leurs lecteurs. Les rubriques « on écrit au journal » sont maigres. Pour autant, nos journaux ne sont pas sans impacts sur la vie locale.

« *Le Chat noir* de Reims a subi un procès. Par ailleurs, pendant de nombreuses années, il servait à régler des comptes à l'intérieur de la CGT. Des oppositionnels à la direction départementale ou régionale se servaient de lui pour exprimer leurs divergences. Ils sortaient le canard aux réunions syndicales pour montrer qu'ils n'étaient pas d'accord. Ils le photocopiaient. La municipalité de Reims, qui était de droite, s'en servait aussi. A chaque sortie du canard, il y en avait deux ou trois d'achetés en kiosque et largement photocopiés ensuite. »

« Nous nous attachons à faire de questions nationales des problèmes locaux (ainsi, le fichage scolaire alors qu'il n'y a pas localement de comité de lutte) ou à l'inverse nous prenons des sujets locaux, comme la pêche, et montrons que des questions locales ont une dimension nationale (la présence d'une usine de farine de poisson sur le port de Boulogne à l'heure de l'interdiction des farines animales, par exemple) dans une dialectique local-national et retour. » « Pour nous, le journal, c'est aussi un moyen de jouer sur l'ambiance politique de la ville, de peser sur les débats. Ça ne me gêne pas qu'il soit lu par des ennemis, qu'on crée des polémiques, mais il faut qu'il soit le reflet d'un groupe, d'un collectif politique qui suit une tactique, une stratégie pour la ville, qui participe à des luttes, est présent politiquement sur la ville et fait de ce journal un outil. »

« On joue un rôle qui nous dépasse. Vis-à-vis de la grande presse locale, on n'a pas d'échos. Il y a quelques années, on avait distribué un tract sur le centre de rétention. On a vu le lendemain de la distribution dans *La Voix du Nord* une pleine page qui s'intitulait « Le CRA n'est pas une prison ». C'était quand même un peu la réponse à notre tract et ça ne serait, je pense, pas sorti si on n'avait pas fait ce truc-là. Est-ce que c'est de l'ordre de la presse ou de l'ordre de l'action politique d'un groupe ? »

**QUELLES RELATIONS EXISTENT
ENTRE LE GROUPE MILITANT
ET LE JOURNAL LOCAL
DE CONTRE-INFORMATION ?**

La plupart d'entre nous conçoivent une articulation formelle entre le

groupe et son journal. Le journal local est un complément à l'intervention que le groupe a sur la ville où il est implanté.

« Nous, on a plutôt fait un journal de propagande avec un positionnement clair et défini entre nous. C'est un groupe, mais on ne cherche à recruter ni par le biais du canard ni autrement, c'est ce qu'on a dit dès le premier numéro... »

« A une autre période, on a essayé de fonctionner comme une espèce de coordination pour tous les groupes libertaires existant sur notre région. Il y avait des articles des Ardennes, de l'Aube, quelle que soit la tendance de l'organisation libertaire à laquelle ils correspondaient mais avec une ligne politique définie. »

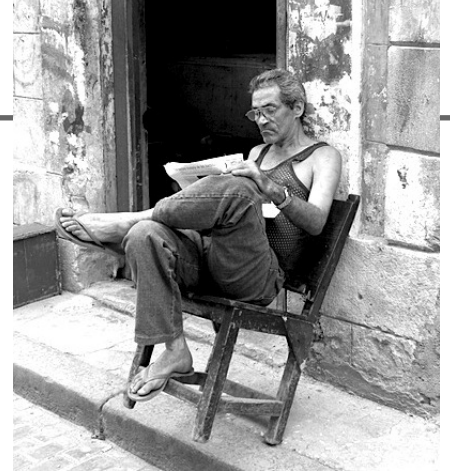
« Dans les journaux dont on parle, on voit la ligne politique, mais il y en a d'autres où on ne la voit pas. Tout le monde peut s'y exprimer et ça fait un bouluiboulou... Mais si tu enlèves le groupe qui a un projet politique derrière le journal, tu vas avoir un journal qui soit va disparaître parce que c'est un fanzine baba, soit, s'il a une certaine qualité, va devenir un auxiliaire de la social-démocratie. »

« *La Mouette enragée*, j'en ai d'abord entendu parler comme groupe politique et j'ai découvert après le journal. C'est ce groupe-là qu'on connaît, qu'on voit sur le terrain. On peut voir des interventions sur Boulogne sur des choses précises. *La Brique* n'est pas complètement homogène d'un point de vue des appartenances, des origines politiques ou des idées. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas un fonds commun, mais il n'est pas explicite et un peu difficile à saisir. Et en même temps, c'est quand même un collectif qui a une volonté de changer les choses mais il n'intervient pas comme ça. »

« *La Brique* est une exception. Elle est née il y a sept ou huit ans de la volonté de personnes se connaissant depuis longtemps et se retrouvant sur les lieux de lutte de créer un journal local de contre-info. Il y a toujours eu un collectif de rédaction qui se retrouvait dans un local propre, mais aucun des fondateurs n'y est plus. On a des désaccords, on ne vient pas du même milieu politique, mais on se retrouve pour sortir le journal. Ainsi, pour d'autres, l'existence précède l'essence : Finalement des gens vont créer un journal et quelque part ça va lancer le collectif et l'intervention politique. J'ai l'impression que c'est ce que fait *La Brique*. »

**LE COMPLÉMENT AU JOURNAL
C'EST LE TRACT, LE BLOG,
LA RADIO...**

« Ça peut prendre la forme d'un tract. En soutien à la lutte des sans-papiers, on a sorti une chronique de la lutte à diffuser largement. Pendant le



mouvement des retraites, on a fait de petits papiers diffusés en manif au-delà du format du journal. »

« On a aussi l'émission de radio, sur Reims, qui est un outil de discipline militante : il faut se réunir pour la préparer ensemble afin d'avoir une activité régulière. Ça marche à tel point que sur Reims on est plus identifiés comme *Le Chat noir* ou l'Egrégore que comme communiste libertaire. »

« Le blog, c'est nos archives. Ça permet de réagir immédiatement, mais ça pourrait être aussi un tract par rapport au journal. Sur Internet, tu passes très vite de l'un à l'autre et tu peux te perdre. Contre-exemple : la grève de mineurs en Espagne. Un copain a traduit les textes syndicaux, a fait le suivi au quotidien de la grève. Le travail de traduction était énorme. Pendant deux mois, tous les deux jours il y avait de l'info sur l'Espagne sur notre blog et, en novembre, il y a eu une synthèse dans le journal papier. » Idem pour d'autres : « Sur Lille, à l'occasion de la grève de la faim des sans-papiers et des arrestations à la suite d'une occupation, on avait aussi fait un suivi sur Internet avant de compiler pour le journal. »

Nous avons encore discuté des tirages ou des photocopies, des ventes, en kiosque ou à la criée, de la manière d'écrire, de la rotation des tâches dans les différentes étapes de la vie de nos journaux, de la vitrine que constitue un journal pour un groupe politique local. Un dernier morceau :

« Ça ne me gêne pas que la bourgeoisie nous lise, parce que t'es aussi là pour les faire chier. C'est à nous, après, de prendre au rebond ces trucs-là. Tu ne maîtrises pas les lecteurs, un journal ce n'est pas seulement les lecteurs, encore que 100 à 200 personnes sur Boulogne ça me paraît déjà énorme ; mais un peu plus de lecteurs,, c'est un peu plus d'identification, un peu plus d'existence politique, un peu plus de protection face à la répression. Quand tu existes sur une ville, tu peux aller plus loin que quand tu es complètement marginalisé. Je suis pour la démarginalisation des interventions politiques, mais sans en payer le prix institutionnel... »

La suite, vous l'écrirez dans le journal local de votre coin...

F. Boulogne



Guyane : le business du sport au profit de l'aménagement du territoire

« Base avancée », « base arrière » : deux concepts qui ponctuent la vie de certaines régions françaises dans les médias ces dernières années. Ces néologismes, autrefois associés au champ lexical militaire, rentrent aujourd'hui dans celui du sport-business. Belle image, nan ?

En France, ces concepts ont fait leur apparition sur l'île de la Réunion, en 2010, lorsque celle-ci s'est positionnée comme lieu pour accueillir les entraînements de l'équipe de France de foot, avant la Coupe du monde en Afrique du Sud. Le projet a été un échec sur les plans économique (l'accueil de la délégation a coûté très cher et n'a pratiquement rien apporté), social (la population réunionnaise n'a pas pu approcher les stars du football) et médiatique (les conflits internes de l'équipe de France ont complètement mis de côté l'intérêt des spectateurs pour la Réunion). Mais l'idée a été rapidement reprise par le PS du Nord - Pas-de-Calais, qui a créé, dès la nomination de Londres pour les JO 2012, une campagne « Pas-de-Calais, base arrière des JO de Londres ». Là aussi, ça a été un fiasco¹, malgré la grande campagne médiatique qui aura coûté 115 millions d'euros aux contribuables au profit du privé. Et ce n'est pas fini : le Brésil accueillant de nombreux événements internationaux, les politiciens et entrepreneurs de la Guyane voisine ont décidé de s'inspirer du Pas-de-Calais, afin de se remplir eux aussi un peu plus les poches. En nous ressortant l'éternelle ligne de la com' : « création d'emplois », « développement local », « modernisation des infrastructures », etc., l'entourloupe crève les yeux.

A quoi servent ces bases avancées ? Bref tour d'horizon sur le sujet, avec l'exemple de la Guyane.

LE CONTEXTE GUYANAIS : UNE ÉCONOMIE ARROSÉE PAR LE BUSINESS SPATIAL

La Guyane est le seul territoire français sur le continent sud-américain. Situé entre le Brésil et le Suriname, ce territoire est à 96 % une forêt équatoriale. De ce fait, les quelque 240 000 habitants² sont répartis majoritairement sur la façade maritime.

Située près de l'équateur, la Guyane doit son développement au choix fait par le Centre national d'études spatiales

(CNES) et de Gaulle, au milieu des années 60, d'y installer le Centre spatial. Cela afin de remplacer la base de lancement de Hammaguir, que le CNES devait quitter obligatoirement en 1967 à la suite des accords d'Evian de 1962 et de l'indépendance de l'Algérie. En gros, un transfert d'une colonie à une autre.

Ainsi, ce territoire peu connu de l'opinion publique en métropole, souvent baptisé « enfer vert » et dont l'unique intérêt pour l'Etat était géostratégique, se découvre une nouvelle image, beaucoup plus médiatique et agréable que celle du bagne. Kourou, la ville choisie pour l'implantation du Centre spatial, en fait les frais et passe rapidement d'un petit village de 200 habitants à une cité-dortoir pour scientifiques et militaires expatriés pour le bien des affaires économiques et la grandeur de la France³. Aujourd'hui, le Centre spatial guyanais (CSG) est le principal acteur économique du territoire, en assurant environ 8 000 emplois directs et indirects⁴. Afin de détourner l'attention de son activité initiale ainsi que de ses répercussions négatives sur l'environnement, le CSG est aussi le partenaire financier principal de nombreux projets associatifs (protection de la nature, festivals, événements sportifs, projets étudiants, etc.). Le CNES/CSG se positionne à tous les niveaux de la vie des Guyanaises et Guyanais. Pas étonnant, donc, de le voir s'impliquer dans le groupement d'intérêt public⁵ « Guyane base avancée ».

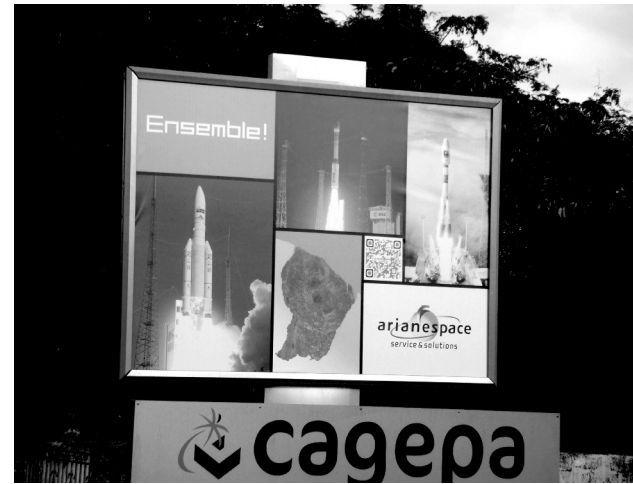
GUYANE BASE AVANCÉE : POUR QUI ? POUR QUOI ?

Le projet guyanais est présenté, à ses balbutiements, comme un projet à caractère social, sportif et culturel. Il est officiellement vu comme un moyen de développer le territoire, de créer de l'emploi et pérenniser les infrastructures sportives grâce à l'accueil de délégations étrangères se préparant pour les compétitions. Le tout au profit de la population locale, et surtout des jeunes, qui sortiront évidemment grandis de cet échange multiculturel basé sur le sport.

Mais, en dépit du fort taux de chômage et du piteux état des installations sportives en Guyane, ce discours accrocheur, qui a si bien fonctionné dans le nord de la France, ne fait pas mouche dans la population. Et dans cette région où les conflits entre les différentes communautés (Créoles, Amérindiens, métropolitains expatriés, Noirs Marrons, Chinois, Hmong...) sont toujours assez présents, rendant peu crédible l'image d'une société multiculturelle soudée où les différences ne poseraient pas problème, les rengaines niaisées genre « amitié entre les peuples » sonnent particulièrement faux et ne risquent pas de convaincre les Guyanais les plus crédules. En bref, la sauce ne prend pas, et c'est presque plaisant de voir les petits chefs à la tête du GIP se ridiculiser encore un peu plus...

Si ce ridicule ne les arrête pas, c'est parce que la base avancée profite à une minorité d'acteurs économiques. Le caractère social du projet n'est qu'une excuse en or pour différents projets d'aménagement du territoire : complexe sportif, hôtels, remise en état de la voirie, tout est bon à prendre. Bernard Lama, Lucie Decosse, Malia Metella et les autres stars du sport-business local ne sont donc pas seulement des ambassadeurs médiatiques du projet, mais bien des trompe-l'œil de choix pour camoufler un projet de financement d'entreprises privées avec des fonds publics.

Et si certains en doutaient encore, fin septembre, dans une interview au



La propagande spatiale s'affiche en pleine rue.

1. Même si, pour les entreprises privées du secteur de la construction, cela a été une manne financière appréciable, car les nombreux projets de construction basés sur des contrats financiers public-privé.
2. Ce chiffre officiel datant de 2012 ne prend pas en compte la forte population d'immigrants clandestins, qui est évaluée entre 30 000 et 60 000 personnes.
- 3... Ces grands changements accompagnés, bien sûr, par les habituelles exclusions des populations locales.



Le GIP Base avancée a été installé dans les locaux du conseil régional, en plein centre de Cayenne.



Détournement humoristique de la campagne d'affichage urbain « pro-JMJistes » dans les rues de Cayenne.

- 4.; Soit 13 % de la population active guyanaise. Voir <http://www.cnes-csg.fr/web/CNES-CSG-fr/9759-economie-du-spatial.php>
5. Le groupement d'intérêt public (GIP) est un statut juridique adapté aux structures ayant une mission d'intérêt général. Son fonctionnement très souple permet de faciliter les partenariats entre le public et le privé.
6. <http://www.france-guyane.fr/regions/guyane/base-avancee-loupec-s-affirme-a-la-barre-173140.php>
7. Rappelons que la Guyane est un des derniers endroits où les prêtres sont payés par des fonds publics. L'événement estival y a obtenu un soutien financier de la région, du conseil général et... du CNES évidemment.

quotidien *France Guyane*⁶, Roger-Michel Loupec, président du GIP et élu au conseil régional, a clarifié les choses en déclarant : « Le GIP Base avancée est avant tout un projet politique d'aménagement du territoire [...]. Nous devons assurer la mission qui est la nôtre : construire et consommer les fonds qui nous ont été alloués. [...] Si la cerise sur le gâteau voulait que la promotion que nous faisons depuis un an, s et qui va s'accroître, entraîne ici des équipes étrangères ou nationales, tant mieux, mais ce n'est pas la priorité. »

Dans l'histoire, les principaux bénéficiaires privés de ce projet d'aménagement camouflé sont les entreprises de construction, et plus particulièrement les sociétés spécialisées dans les gros ouvrages. Nofrayane, CIBC et Cogit (filiales guyanaises de Vinci Construction) ainsi que Cegelec Guyane (filiale de Vinci Energie) se positionnent bien évidemment sur les projets d'aménagements sportifs et touristiques lancés par le GIP Base avancée. Et ça paie : ces entreprises sont présentes sur quasiment tous les projets, et certaines enveloppes sont juteuses... En effet, plus 4 millions d'euros sont alloués pour la construction de la piscine régionale de Mana et plus de 2 millions pour la salle d'arts martiaux de Matoury, cofinancées par la région Guyane et d'autres entités publiques comme le CNES bien sûr.

UN PREMIER ESSAI : LES JM J DE RIO ?

Rio a accueilli en juillet dernier les Journées mondiales de la jeunesse (JM J). Première occasion pour la Guyane, en lien avec le clergé français, d'organiser l'accueil⁷ de délégations métropolitaines en vue d'un grand évé-

nement brésilien. Accueil sans trop de risques, car les cathos français ne sont pas connus, en dehors de leur prosélytisme, pour être des gens violents. Cet accueil de cathos était surtout vu par certains comme une mise en bouche, avant celui de grands sportifs et de leurs supporters. Une sorte d'entraînement... qui fut une accumulation de ratés : un accident de car a fait une morte et plusieurs blessés chez les jeunes cathos parisiens ; une panne de l'avion spécialement affrété pour l'occasion a obligé les Guyanais à se coltiner ces jeunes illuminés trois jours de plus ; le rapatriement médical d'un responsable religieux tombé subitement malade a eu une gestion hasardeuse...

Ces péripéties ont certes eu un fort retentissement dans la presse locale voire nationale, mais cela n'a aucunement remis en cause la création du GIP Base avancée, dont l'objectif apparent et médiatique est pourtant le même. Seules quelques molles réactions sont à noter dans les réseaux sociaux, où certains se demandent comment la Guyane va réussir à accueillir les supporters de foot si elle n'a déjà pas été capable de le faire pour des jeunes cathos...

ET LES BRÉSILIENS DANS TOUT ÇA ?

Alors que le peuple brésilien s'est fait remarquer par de grandes manifestations ces derniers mois, provoquées par la diminution de son pouvoir d'achat, en lien avec les préparatifs de la Coupe du monde de foot et des JO 2016 (augmentation du prix des transports, des loyers, etc.), la solidarité guyanaise envers lui est invisible, et ce malgré la présence d'une importante communauté brésilienne en Guyane. Pourtant, les thèmes abordés par les manifestants (pouvoir d'achat, gentry-

fication des quartiers, exclusion sociale) sont des sujets qui concernent tout aussi bien les Guyanais, et qui risquent de revenir de plus en plus sur le devant de la scène publique ces prochaines années. Si ce triste manque de réactivité est patent, il faut malgré tout signaler le coup d'essai d'étudiants brésiliens de Cayenne qui, en juin dernier, ont organisé une petite mobilisation en solidarité avec les Brésiliens en lutte. Cette mobilisation, au cœur de la place des Palmistes (place centrale de Cayenne), a malheureusement été annoncée par ses organisateurs comme « apolitique ». Peu de monde y a participé et aucune suite n'a été visible ; cependant, malgré son faible intérêt sur le plan politique, cette volonté d'agir de la part de ces étudiants brésiliens très isolés faisait plaisir à voir.

Dans cette région où les inégalités sociales sont très présentes et surtout très visibles, l'immobilisme social est choquant et en devient dramatique. Il n'y a pas même un syndicat réformiste à la noix ou une asso citoyenniste pour mettre un pied dans la fourmilière... Les faits divers politiques et les petites guerres de pouvoir qui inondent la presse bourgeoise locale permettent facilement d'occulter les réels problèmes de la société guyanaise, et les quelques manifestations d'une volonté d'agir restent très ponctuelles, sans lendemain et surtout extrêmement isolées. L'indifférence générale envers les ignominies capitalistes fait peur à voir. Le GIP Base avancée n'en est qu'un exemple, mais ce n'est bien sûr le seul, et encore moins le principal : la palme revient sans conteste au business de l'orpaillage. Un bon coup de pied dans ce panier de crabes au pouvoir ne ferait vraiment pas de mal, mais il ne semble pas à l'ordre du jour...

Arturo

ÉDITIONS ACRATIE

à paraître décembre 2013

WILHELM GENGEBACH

Une vie contre le capitalisme (2^e partie)

A l'école de l'exil (1933-1934)

550 pages 25 euros en librairie

En souscription jusqu'au 30 novembre

20 euros (port compris)

(30 euros avec le premier tome)

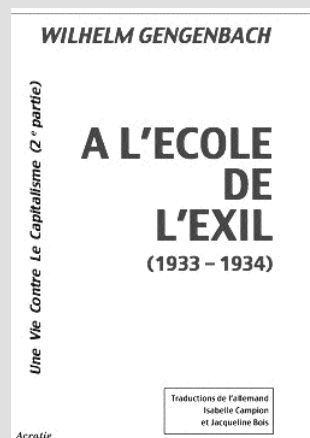
Editions Acratie, l'Essart,

86310 La Bussière

(Chèque à l'ordre d'Acratie)

Faisant suite à "Face au fascisme allemand", paru en 2006, cet ouvrage autobiographique s'ouvre en décembre 1933.

Agé de 19 ans, militant à la



jeunesse communiste, surveillé, inquiété, interrogé, battu par la police, Gengenbach doit fuir l'Allemagne, sous le coup d'un mandat d'arrêt pour préparation à la haute trahison, et passe la frontière avec la Belgique. C'est le début d'un exil qui ne finira plus. En France, où il émigre début 1934, le problème des chefs dans le PC lui revient personnellement à la figure, avec des responsables du parti allemand dans l'émigration. Willy, c'est ainsi qu'on l'appelle en France, n'obéit pas aux injonctions d'éviter le contact avec d'autres que les immigrés allemands de son parti. Avec Hans Beimler, député au Reichstag et membre des instances nationales du parti allemand, c'est

l'accrochage. En réponse, la direction lui ordonnera une mission en Allemagne ; c'est une quasi condamnation à mort. Ce sont les militants allemands, à la frontière suisse, qui lui font faire demi-tour, jugeant sa présence dangereuse y compris pour eux-mêmes. Après une tentative de suicide, il est soigné et pris en charge par une famille ouvrière et communiste parisienne qui l'héberge, l'adopte, lui permet de retrouver ses marques, et de militer dans Paris. Il conserve ensuite intact son esprit critique, envers la pratique politique du PCF (depuis sa nonchalance et sa suffisance vis-à-vis du danger fasciste, jusqu'à son chauvinisme écœurant d'après 1940).

Grève des fast-foods : la colère gronde, la lutte hésite

Au cours de l'été, les chaînes américaines de fast-foods ont été touchées par une vague de grèves, qui a commencé par une grève surprise dans la ville de New York en novembre 2012, s'est étendue cette année à des villes du Midwest et de la côte Ouest et est montée en puissance fin juillet avec des grèves de quatre jours dans sept villes différentes. Partout les grévistes réclament un salaire horaire de 15 dollars et la possibilité de se syndiquer sans subir d'intimidations.

Le 29 août, un appel était lancé à une journée de grève à l'échelle de l'ensemble du pays, dont on ne sait guère quel bilan en a été tiré. Quoi qu'il en soit, c'est déjà, et de loin, la mobilisation de salariés des fast-foods la plus importante de l'histoire des Etats-Unis.

Ces grèves, bien que lancées dans le cadre d'une stratégie d'implantation syndicale, « ont connu un degré de participation inhabituel, si on les compare aux traditionnels *union drives* (1). Elles ont aidé à dévoiler et à mettre l'accent sur l'immense colère des salariés précaires et mal payés des services, qui représentent un large segment de la classe ouvrière américaine (2). » En effet ces *poor jobs* (à bas salaires, n'offrant pas de couverture sociale, souvent à temps partiel, ce qui oblige à en cumuler deux, voire trois, pour pouvoir survivre) tendent à devenir majoritaires dans l'économie américaine. Et ils ne concernent plus seulement les « jeunes », puisque l'âge moyen des salariés des fast-foods est désormais de 35 ans. On comprend donc que, aux yeux de beaucoup, l'enjeu de cette bataille ait dépassé le sort des seuls salariés mobilisés.

Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait un hasard si cette vague a démarré à New York un an après l'évacuation de Zuccotti Park. Parmi les acteurs du mouvement Occupy, nombreux en effet étaient les étudiants, mais aussi les fraîchement diplômés, condamnés à plus ou moins long terme à vivre de ce genre de travail. Et le nettoyage répressif du mouvement, à un moment où il était encore en pleine maturation, a sans doute convaincu plus d'un participant de la nécessité de porter désormais la lutte sur le terrain concret des lieux de travail.

Depuis quelques années, on voit apparaître, aux Etats-Unis, des conflits qui, par leur caractère impulsif et imprévisible, semblent bien être l'expression d'une rage sociale longtemps contenue. Qu'il s'agisse, en 2011, de l'étonnante mobilisation à laquelle a

donné lieu la lutte des enseignants et employés de l'Etat du Wisconsin contre une baisse de salaires et de couverture sociale (3), de l'extension en traînée de poudre du mouvement Occupy ou de la remarquable mobilisation que celui-ci a fait naître à Oakland, ces conflits contribuent à redonner du corps, du sens et de la légitimité à ce qu'il faut bien appeler (même si ça ne fait pas forcément partie de leur vocabulaire) un affrontement de classe. Rien d'étonnant, donc, à voir aujourd'hui venir sur la scène des conflits sociaux la question des *poor jobs*.

Car ce qui s'exprime à travers les grèves des fast-foods – somme toute limitées au regard des milliers de magasins dont le pays est parsemé – c'est le caractère éminemment scandaleux du montant des salaires octroyés (8,94 euros l'heure en moyenne, pour un temps de travail moyen de 24 heures par semaine) au regard des profits encaissés par toutes les grandes chaînes, qui, eux, n'ont cessé de grossir (d'après *Time*, les marges de profit des compagnies privées de fast-food ont plus que doublé depuis 2009, passant de 2,1 % à 4,6 %, la part des bénéfices revenant aux salariés passant, elle, de 23,5 à 22 % – sans compter le financement indirect par le contribuable, puisque certains de leurs salariés sont contraints de faire appel à l'assistance sociale pour compléter leurs trop faibles salaires). D'une certaine manière, ces grèves contribuent à donner un contenu bien concret au candide « Nous sommes les 99 % » du mouvement Occupy. C'est d'ailleurs aussi dans cette dynamique-là qu'il faut sans doute inscrire la mobilisation récente des employés de la grande chaîne de distribution Wall Mart : le 5 septembre, des centaines d'entre eux ont fait grève dans quinze grandes villes pour réclamer un salaire minimum à plein temps de 25.000 dollars par an et la levée des sanctions touchant les salariés ayant participé à des grèves antérieures (notamment lors de l'opération commerciale « Black Friday » de novembre 2012). Une centaine d'entre eux ont été arrêtés à l'occasion

de sit-in de protestation.

Mais que nous disent ces grèves sur les capacités réelles d'autodéfense des salariés concernés ? Dans la restauration et la distribution, l'organisation de la résistance des salariés se heurte à une difficulté spécifique : l'énorme dispersion des lieux de travail. Des grèves sauvages, des actions spontanées n'ont sans doute jamais cessé de naître ici et là... et de mourir dans le silence. Or, aujourd'hui, leur caractère coordonné – et l'amplification qu'en font des médias qui, bien qu'aux mains des *big corporations*, ne peuvent éviter de se faire l'écho de ce qui émerge des profondeurs de la société – leur donne une autre dimension. En revanche, il soulève un autre problème : qui coordonne, et dans quel but ?

Ces grèves, en effet, ne sont pas que l'expression spontanée d'une immense colère. Elles s'inscrivent dans une stratégie syndicale élaborée. L'acteur clé de l'organisation des grèves des fast-foods, c'est le SEIU (Syndicat international des employés des services), l'un des plus gros syndicats américains (1,8 million de membres, présent dans les secteurs de la santé, des soins à domicile, du nettoyage, des services publics...) et le plus gros contributeur de la campagne électorale d'Obama. Il a monté une campagne, baptisée Fight for Fifteen (FFF), à laquelle il a consacré des millions de dollars et des douzaines d'équipes d'intervention. « Chaque action importante a été jusque-là lancée et facilitée par des *organizers* stipendiés, employés par des groupes comme Fast Food Forward et Good Jobs Seattle, tous subventionnés par le SEIU. Ces *organizers* prennent pied dans les différents magasins en entrant en contact avec un petit groupe de travailleurs motivés, qui organisent ensuite des réunions plus larges et prennent eux-mêmes la responsabilité de pousser à l'action d'autres salariés de leur boutique. On a observé le même type d'approche dans les grèves du Black Friday à Walmart en 2012, soutenues par l'UFCW. »

Adam Weaver, militant des IWW, raconte de son côté :

« Plus qu'une "manif à l'adresse des patrons" s'adressant aux entreprises qui volent quotidiennement les travailleurs, c'est une "manif à l'adresse des médias" dans laquelle les grèves servent à illustrer une narration, un récit de lutte de salariés élaboré par des experts-conseils en mobilisation médiatique. Des scénarios d'actions sont

(1) Processus strictement encadré par la loi par lequel un syndicat cherche à obtenir l'exclusivité de la représentation syndicale dans l'entreprise et contre lequel, bien souvent, une vaste opération d'intimidation des salariés est déployée par la direction.

(2) « Whose strike ? » <http://kasamaproject.org>

(3) Voir par exemple « Que s'est-il passé dans l'Etat du Wisconsin ? », *Echanges et Mouvement* n° 136 et sur mondialisme.org

(4) Adam Weaver, "Fast Food Workers Strike: What is and what isn't the Fight for Fifteen campaign", <http://marchete408.wordpress.com>

(5) Les accords de neutralité sont en général des accords que les syndicats poussent les employeurs à signer afin d'obtenir une reconnaissance officielle dans l'entreprise. En échange de quoi ils s'engagent souvent à restreindre leur action, par exemple à ne pas lancer contre l'employeur de campagne qui mettrait à mal sa réputation dans les médias, ou à ne pas appeler à la grève, voire à ne pas entreprendre d'actions sur les lieux de travail.

écrits puis filmés par l'équipe constituée (de jeunes salariés eux-mêmes surchargés de travail, sous-payés et soumis à des objectifs de mobilisation difficiles à atteindre), et les derniers clichés sont conçus non pas spontanément par les travailleurs de la base, comme le tableau peint voudrait nous le faire croire, mais par des fonctionnaires de Washington DC. J'ai discuté avec des travailleurs engagés dans la campagne dans différentes villes. Sous couvert d'anonymat, ils m'ont raconté comment, au moment où s'opéraient des changements importants dans la direction publique de la campagne, ils avaient eu pour instruction de déclarer officiellement que "c'était une décision prise par les salariés". Une conférence nationale s'est tenue les 15 et 16 août à Detroit avec 7000 à 8000 participants venus des principales villes visées par la campagne, dont bon nombre faisaient également partie de l'équipe de campagne. Là, ils ont eu droit à un *pep rally* où on leur a remis un programme prérédigé et présenté un plan tout ficelé de la grève du 29 août – seule décision sortie de la rencontre. Aucun débat n'a eu lieu sur la direction de la campagne. Comme l'a dit un travailleur engagé dans des grèves antérieures et ayant assisté à la conférence en tant que membre du comité dirigeant de l'équipe de campagne, c'est là qu'"on a compris que ce n'est peut-être pas notre mouvement, mais plutôt le leur" (4) ».

On comprend que les militants libertaires, et notamment ceux qui, tels les IWW, font depuis plusieurs années un travail souterrain de mobilisation à l'intérieur de certains fast-foods, se posent des questions sur le but poursuivi par le SEIU, et que certains aient préféré se tenir à l'écart du mouvement. La suite de l'article d'Adam Weaver témoigne du débat que cela a fait naître chez eux :

« Quant au but visé par la campagne, d'après les infos qui ont filtré jusque-là, le SEIU est encore hésitant sur la direction à prendre. Une option possible est de se concentrer sur les principales chaînes de fast-food de façon à obtenir un accord de neutralité (5) ou de normes de branche, où le SEIU s'engagerait en outre à faire du lobbying en faveur d'une forme d'exemption fiscale accordée aux entreprises de restauration, un peu comme il l'a fait en Californie pour le secteur des soins infirmiers à domicile – dans cet Etat à forte représentation démocrate, il a promis de faire pression sur le gouvernement pour obtenir une loi favorable à ce secteur, en échange d'une large reconnaissance du syndicat, reconnaissance qui suppose des accords excluant le recours à la grève ou à la dénonciation des conditions de travail. J'estime cette option peu probable et pas vraiment réaliste. La deuxième option, plus vrai-



semblable, serait que le SEIU se lance dans des efforts d'ordre législatif, dont des tentatives pour obtenir de différents Etats un vote autorisant les villes et les comtés à instaurer leur propre salaire minimum. Une troisième direction possible serait une combinaison d'accords d'entreprise et de textes de loi, à la manière dont certains syndicats comme HERE ont tenté d'obtenir une augmentation de salaire par voie législative, avec toutefois une exemption pour les travailleurs couverts par des accords syndicaux. Mais un autre facteur entre aussi en ligne de compte : Obama a récemment annoncé qu'il se préparait à présenter un projet de loi instaurant une hausse du salaire minimum au niveau fédéral. Est-ce vraiment une coïncidence si le SEIU, l'un des organismes qui ont le plus contribué à la réélection d'Obama en 2012, a lancé sa campagne juste à temps pour assurer à cette démarche législative une base de soutien « prête à l'emploi » ?

« Certains ont parlé à propos de FFF de "syndicalisme risque" (6), une tactique consistant pour les syndicats à financer des efforts d'implantation plus risqués et plus agressifs. En termes tactiques, cela peut avoir un sens, mais seulement à un niveau superficiel, il me semble, car j'estime douteux, voire improbable, que le SEIU se soit engagé dans la construction de quelque chose de plus qu'une campagne en faveur d'une loi ou d'accords nationaux négociés sur la tête des travailleurs. D'autres ont classé son action dans la catégorie "réformisme militant" : des acteurs institutionnels travaillant à des réformes adoptent temporairement des tactiques militantes en lien avec des mouvements plus radicaux, mais dans le seul but de retrouver une place à la table des négociations. Je crois que c'est plus ou moins vrai s'agissant des grèves d'une journée telles que les conçoivent les grands syndicats comme le SEIU – mais il s'agit d'un changement tactique, qui ne remet pas en cause le modèle de syndicalisme *top down* associé au Parti démocrate. Pourtant, la meilleure définition, de mon point de vue, c'est celle de "lobbying militant" : on recourt à des tactiques du même genre que celles qui permettent de construire et consolider

un mouvement militant, mais dans le but de créer une nouvelle base, guidée par en haut, avec pour objectif de faire évoluer la législation. (...) »

Tout sceptique qu'il soit, ce constat n'ouvre-t-il pas, en pointillé, des perspectives ?

– A supposer que ce soit effectivement cela l'enjeu pour le SEIU, il est sûr qu'une évolution de la législation qui desserrerait le corset répressif dans lequel sont enserrées les relations du travail aux Etats-Unis (7) – et dont on a du mal à se faire une idée en France (où, partout où l'on a renoncé à se battre sur le terrain, le droit du travail semble être devenu le dernier recours contre la répression patronale) – ne pourrait que faire évoluer sensiblement le rapport de forces entre les classes. Reste à savoir d'une part si cette évolution est plausible (cela suppose sans doute un rapport de forces bien supérieur à celui qui s'est construit jusqu'à présent), d'autre part si elle ne se traduirait pas surtout par une plus large part faite à une représentation syndicale devenue dès lors inoffensive – ce qui rapprocherait le modèle américain du nôtre...

– L'engagement fort réclamé des salariés par ces nouvelles « tactiques » syndicales ne contribue-t-il pas malgré tout à « muscler » la combativité ? Au lendemain de la grève engagée contre Walmart, *The Nation* faisait ce commentaire : cette grève « illustre certaines tactiques clés auxquelles recourt le mouvement ouvrier mobilisé : structures organisationnelles alternatives non impliquées dans les négociations collectives; organisation à l'échelle d'une chaîne d'approvisionnement, et au-delà des seuls salariés "officiels" de l'entreprise; "grèves minoritaires" de court terme, où des salariés quittent le travail pour mettre en difficulté l'employeur, impliquer le public et appeler les collègues à les rejoindre ». Certes, on peut bien sûr se demander combien de gens sont véritablement impliqués dans ces « tactiques », mais cela ne doit pas nous empêcher d'admettre que c'est le genre de choses que l'on se réjouirait de voir se développer chez nous... même sous enseigne syndicale.

Nicole Thé

(6) *Venture syndicalism*, notion forgée par Nate Hawthorne dans son livre *Industrial Worker* par référence à la notion de *capital risque* (*venture capitalism*). « Dans le "syndicalisme risque", les grands syndicats disposant de fonds importants financent des initiatives plus agressives qu'elles ne peuvent pas se permettre de mener elles-mêmes – même si, au bout du compte, le but poursuivi est simplement de faire avancer la syndicalisation, dont la baisse menace le syndicat d'extinction. Le risque est double : par le haut, de faire l'objet d'une répression sévère de la part de l'Etat si les grèves enfreignent les restrictions imposées par les lois anti-travail, notamment la loi Taft-Hartley ; par le bas, d'allumer une véritable révolte de salariés, de celles qu'il ne serait pas si facile de contenir dans les limites des ONG, des syndicats officiels ou des 'mouvements sociaux' pacifiés. » (« *Whose strike ?* », *op. cit.*).

(7) Détails dans « Un vrai corset législatif » in *La Question sociale* n° 3, www.laquestion-sociale.org

Travailleurs en Chine et dans des usines chinoises aux portes de l'UE

A l'occasion de la publication par la revue *Echanges et Mouvement* d'une brochure intitulée *La Chine débarque dans l'UE : Investissements chinois et conditions d'exploitation pour une production « made in Europe »* (1), un débat sur les luttes des ouvriers chinois a récemment été organisé à Paris. Il a été introduit par Ralf, qui apprend le chinois depuis dix ans et vit pour une bonne part en Chine.

Ralf fait partie d'un petit réseau d'Européens, Américains et Chinois dont l'activité principale est de rencontrer les gens sur place, puis de mettre sur Internet (<http://www.gongchao.org>) les résultats de leurs enquêtes (à travers des textes pour l'essentiel en anglais) et de traduire des livres du chinois. Mais ils font également le contraire, en fournissant en traduction chinoise des informations sur les luttes ouvrières ailleurs dans le monde – un choix justifié par leur conviction que les luttes en Chine ont un impact crucial sur la situation mondiale. Son intervention comprend trois parties : d'abord, un regard sur Foxconn ; ensuite, une présentation plus générale des luttes actuelles en Chine ainsi que des réactions de l'Etat et des patrons ; enfin, un aperçu de la pénétration des capitaux chinois en Europe de l'Est (Foxconn ayant par exemple des sites de production en République tchèque et en Slovaquie). Il conclut son exposé sur une grève qui s'est déroulée dans une usine chinoise en Pologne.

FOXCONN

Notre point de départ sera la triste situation de 2010, lorsque des dizaines de salariés de chez Foxconn se suicident en se jetant du haut des immeubles. Face à cette résistance du désespoir, des militants politiques entament une enquête sur les conditions dans l'entreprise qui débouchera sur un livre : *iSlaves* de Pun Ngai. Ma présentation s'appuie largement sur cet ouvrage (non traduit en français).

Foxconn est depuis peu le groupe industriel le plus important au monde par le nombre de salariés : 1,5 million, dont 1,4 million en Chine. Certains sites ont un effectif dépassant les 100 000. On estime que Foxconn fabrique 40 à 50 % de tous les produits électroniques grand public au monde, et 40 % de sa production est destinée à Apple. Foxconn a aussi des usines au Brésil, en Répu-

blique tchèque. C'est néanmoins un nom peu connu, puisque le groupe ne commercialise pas de produits sous son label. C'est le *contract manufacturing*, système de sous-traitance qui existe depuis quarante ou cinquante ans, également dans le textile et la chaussure, et qui se pratique dans toute l'Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

Concernant les conditions dans les usines chinoises du groupe, c'est pour l'essentiel du travail à la chaîne, extrêmement taylorisé, constitué de tâches simples et répétitives. C'est aussi du travail posté, avec deux équipes travaillant douze heures à tour de rôle. Un trait distinctif est que les ouvriers sont contrôlés et surveillés en permanence et se voient infliger des sanctions, le plus souvent des amendes, quand ils n'arrivent pas à suivre la cadence. Tous ou presque sont des migrants d'autres régions et la plupart ont entre seize et vingt-cinq ans. En effet, les travailleurs plus âgés sont tellement usés (problèmes visuels ou musculaires) qu'ils se font renvoyer ou partent d'eux-mêmes. Fait étonnant, les hommes représentent 60 % de l'effectif. Traditionnellement, la plupart des travailleurs du secteur électronique sont des femmes, mais la pénurie de main-d'œuvre qui se développe depuis une dizaine d'années a fini par pousser Foxconn à recruter davantage d'hommes.

Les rémunérations dépendent de la région, mais s'échelonnent entre 160 et 280 euros par mois. Le travail dans ces usines peut être dangereux, et les accidents et les maladies professionnelles ne manquent pas. Comme d'autres entreprises chinoises, Foxconn fait de son mieux pour éviter de payer des indemnités pour les accidents et les maladies. Et à l'instar de leurs homologues européens, les entreprises chinoises cherchent à diviser les travailleurs en groupes distincts. Foxconn fait appel à des étudiants stagiaires, en engageant par exemple une classe entière d'une

école technique. C'est censé être formateur, mais en réalité les stagiaires exécutent le même travail que le reste du personnel. En raison de la pénurie de main-d'œuvre actuelle, l'Etat soutient cette pratique.

La plupart des ouvriers de Foxconn sont logés dans des dortoirs, généralement situés sur le terrain même de l'usine ou juste au-delà. Le dortoir est une sorte d'extension de l'usine, où la direction peut se rendre à tout moment pour demander aux ouvriers de faire des heures supplémentaires. Autre raison d'être du système des dortoirs : il est interdit aux migrants chinois de s'installer définitivement en ville. Comme les travailleurs sud-africains sous l'apartheid ou les travailleurs immigrés en Europe, ils ont un visa temporaire et besoin d'une carte de travail. Perdre son emploi, c'est perdre en même temps son permis de travail et son logement. Là encore, Etat et capital œuvrent de concert pour garantir que les ouvriers restent exploitables. D'une part, cela permet aux entreprises de pratiquer des salaires très faibles – les ouvriers n'ont pas besoin d'un budget important pour se loger et se nourrir (il y a des cantines) – et de les parquer comme dans un élevage de cochons. D'autre part, la reproduction sociale est externalisée, puisque les enfants et les personnes âgées restent au village. C'est donc un mode de reproduction meilleur marché.

Les ouvriers chinois ont évidemment du mal à trouver des formes de lutte adéquates, mais, comme leurs homologues du reste du monde, ils y parviennent. On peut distinguer trois grandes formes de résistance. 1) Beaucoup d'ouvriers démissionnent tout simplement. Si c'est la forme de lutte la moins efficace, il faut cependant signaler que certains sites de Foxconn connaissent un renouvellement annuel de 100 % de leur effectif. Retrouver du travail n'est actuellement pas un gros problème pour les ouvriers, compte

La Chine débarque dans l'UE

Investissements chinois et conditions d'exploitation pour une production « made in Europe »



Echanges et Mouvement
août 2013

(1) Pour la commander, s'adresser à : *Echanges et Mouvement*, BP 241, 75866 Paris cedex 18.



tenu de la pénurie de main-d'œuvre. 2) Il y a des résistances quotidiennes, comme la grève perlée ou le sabotage, qui revêtent une grande importance. Contrairement aux idées reçues qui ont cours à l'étranger sur le comportement discipliné et soumis des ouvriers – et surtout des ouvrières – en Chine, ces derniers trouvent des tas de moyens de freiner la production et de conquérir un peu de dignité. 3) Enfin, et le plus intéressant, ce sont les luttes collectives comme les grèves ou les émeutes. Nous n'en connaissons qu'une partie, étant donné que Foxconn ne publie pas de chiffres dans ce domaine.

Trois exemples devraient vous en donner une meilleure idée. A Wuhan, des ouvriers grimés sur le toit de l'usine ont menacé de sauter dans le vide. Ils n'avaient évidemment pas l'intention de mettre leur menace à exécution ; c'était simplement un stratagème pour faire monter la pression publique sur l'entreprise et obtenir de la sorte une hausse des salaires. Ils ne sont pas les seuls à l'avoir fait. Il y a même maintenant une expression pour désigner cette forme de lutte : le *Jump from the building show* (ou la « Mise en scène du saut du toit »).

Notre deuxième exemple est une émeute à Taiyuan (Shanxi), provoquée par une agression de la part d'agents de sécurité de l'usine, phénomène courant un peu partout dans le monde... Les ouvriers arrivés au moment du changement d'équipe se sont jetés à leur tour dans la bagarre, d'abord contre les agents de sécurité, ensuite contre la police. Les dortoirs se trouvent sur le site même, qui emploie 80 000 salariés et comporte des rues et des magasins. C'est comme une ville à part entière.

Notre troisième exemple concerne une grève de l'an dernier dans une usine fabriquant les iPhones. A la suite de réclamations de clients américains ayant trouvé des rayures et des éra-

flures sur les téléphones tout neufs, les dirigeants ont exercé des pressions sur le personnel pour que la qualité des produits s'améliore. La riposte ouvrière a été d'agresser physiquement les responsables du contrôle qualité puis de se mettre en grève.

LES RÉSISTANCES SOCIALES EN CHINE ET LA STRATÉGIE DE L'ETAT

Il y a une montée de la résistance sociale depuis vingt ans, avec une nette accélération au cours de ces huit dernières années. On compte des centaines de milliers d'incidents qui sont le fait non seulement d'ouvriers, mais aussi de paysans et d'autres acteurs. Rappelons d'abord que toutes ces luttes ont un caractère illégal. Lorsque je demande aux Chinois comment traduire dans leur langue « grève sauvage », ils n'ont pas d'expression à proposer puisqu'il n'y a pas de grève qui ne soit pas sauvage chez eux. Ensuite, il faut signaler que toutes ces luttes dures sont menées en l'absence de toute organisation représentative officielle. Le Parti communiste n'autorise pas la constitution d'associations indépendantes, ce qui oblige les travailleurs à lutter par leurs propres moyens.

On constate trois évolutions parallèles depuis trois ans : la montée des luttes sociales ; l'émergence d'un nouveau sujet, compte tenu de la participation des migrants ; une transformation de la qualité des luttes. Les luttes précédentes étaient surtout de type défensif (contre les fermetures d'usines ou des rémunérations au-dessous de la norme), tandis que les plus récentes ont un caractère plus offensif (pour obtenir des hausses de salaire et de meilleures conditions). Rien d'étonnant à ces trois évolutions : dans d'autres parties du monde, l'industrialisation produit depuis deux cents ans des phénomènes analogues, avec la constitution chaque fois d'une nouvelle classe ouvrière. Que

l'on songe aux Etats-Unis au début du xx^e siècle, à l'Europe d'après la Seconde Guerre mondiale, voire à la Corée du Sud plus récemment encore.

Ensuite, il y a une évolution notable chez les migrants chinois. La première génération, au cours des années 1990, était peu combative : le but était de gagner vite de l'argent et de rentrer au village. Ceux de la deuxième génération, celle des années 2000, qui étaient mieux informés (grâce à leurs aînés), voulaient rester en ville et avaient plus d'information à leur disposition. Aujourd'hui, une troisième génération de migrants est en voie de constitution. Comme la plupart des gens de troisième génération dans le monde, ceux de Chine n'ont plus envie de travailler en usine. Ils aspirent à décrocher un emploi de bureau, à apprendre l'informatique, etc. Hélas, ils n'y arrivent pas et se retrouvent en usine, à des postes mal payés. Certains passent quelques mois chez Foxconn, avant de repartir par ras-le-bol.

Comment le capital et l'Etat réagissent-ils ? La répression est inévitable sous ce régime dictatorial et policier. Et pourtant, l'Etat est contraint de composer avec un certain niveau de lutte. Les ouvriers qui ne sont que de simples participants ne subissent pas de sanctions, alors que ceux qui sont désignés comme des meneurs se font généralement renvoyer. De plus, l'incarcération est le sort de quiconque essaie de mettre sur pied une organisation autonome. Mais, en parallèle, l'Etat a institué au cours des vingt dernières années un certain nombre de lois sociales dans un souci de canaliser les luttes. Il a tendance à jouer un rôle actif de médiateur afin de calmer les ouvriers.

Les syndicats constituent un dossier à part. La Chine compte prétendument le syndicat le plus gros du monde, mais il est entièrement tributaire du Parti communiste. Ses bureaucrates sont soit des fonctionnaires, soit des salariés rémunérés par une entreprise, ce qui fait que la plupart des ouvriers perçoivent le syndicat comme une composante de la direction. Il ne fonctionne donc pas vraiment comme les syndicats d'autres pays. Cela pose des problèmes aux patrons, car ils se trouvent sans instances de médiation ni sources de renseignements sur ce qui se passe sur le terrain. On pourrait même affirmer que la Chine est comme un laboratoire où l'Etat et le capital n'ont pas de moyens d'intervention.

Certains, au sein du Parti et du syndicat, ont conscience du problème et cherchent des solutions. Ils semblent particulièrement friands des visites de responsables syndicaux allemands qui leur expliquent le fonctionnement des comités d'entreprise et de la cogestion.

Au cours de l'une de ces rencontres où étaient invitées des figures d'IG Metall, j'ai eu le plus grand mal à me maîtriser quand ils racontaient comment un syndicat peut aider à éviter les grèves.

Néanmoins, étouffer dans l'œuf toute activité syndicale autonome demeure la ligne dominante au sein du PC chinois. L'une des conséquences des luttes est que les salaires mensuels sont en forte hausse depuis cinq ou six ans, de l'ordre de 15 % par an. L'Etat joue un rôle majeur du fait qu'il fixe le salaire minimum, région par région. Tous les ans, il relève donc le minimum officiel et la plupart des entreprises l'appliquent. Mais, en raison des disparités régionales, les salaires pratiqués dans l'ouest du pays peuvent être inférieurs de 50 % à ceux qui sont payés sur la côte. Cela explique pourquoi les entreprises chinoises ont tendance à délocaliser leur production vers l'Ouest, suivant en cela le modèle que l'on observe ailleurs dans le monde.

LES ENTREPRISES CHINOISES EN EUROPE DE L'EST

Les sites les plus anciens de Foxconn en Chine étaient dans le delta de la rivière des Perles ou à Shanghai, puis ils ont délocalisé les usines vers l'intérieur. La bonne nouvelle est que les luttes ont suivi les déplacements du groupe vers de nouveaux sites. Les trois exemples que j'ai présentés se sont tous déroulés dans des usines plus récentes, issues des délocalisations.

Mais Foxconn s'implante aussi à l'étranger, en République tchèque, en Slovaquie. D'ailleurs, d'autres entreprises chinoises font de même, en partie pour pouvoir étendre leur présence dans le monde. L'Europe de l'Est les attire à cause du faible niveau des salaires, mais également parce que c'est une porte d'entrée dans l'Union européenne.

En République tchèque, Foxconn a deux sites avec un effectif total de 10 000 salariés qui produisent des portables et des serveurs. Comme en Chine, le travail se fait sous une forte surveillance, avec des hiérarchies strictes, des sanctions et des amendes. Chose étonnante, beaucoup des ouvriers tchèques du groupe travaillent douze heures d'affilée, mais, contrairement aux Chinois, ils ont droit à une pause au bout de quelques jours. Une autre différence est que Foxconn n'y applique pas la même politique de recrutement de migrants ou de précaires. Cinquante pour cent des ouvriers sont tchèques ou slovaques et ont un contrat à durée indéterminée, les autres étant des intérimaires originaires pour la plupart d'Asie ou de pays plus pauvres d'Europe de l'Est. Dans cette dernière

catégorie, on trouve une plus forte proportion de femmes.

En Slovaquie, le groupe a une unité de production d'écrans de téléviseur et de moniteurs qu'il a rachetée à Sony en 2010. Il continue de produire les mêmes écrans plats que Sony auparavant, mais désormais comme son sous-traitant. Compte tenu de la politique d'immigration très stricte en Slovaquie, tous les salariés sont slovaques – pour la plupart des femmes qui font la navette tous les jours entre leur village et l'usine. En ce qui concerne les salariés, si l'on considère l'Europe de l'Est comme un tout, on y trouve des écarts semblables à ceux qui existent en Chine. C'est en République tchèque que les salaires sont le plus élevés : les salariés embauchés en fixe gagnent entre 600 et 650 euros par mois – contre 150 euros en Macédoine ou en Bulgarie. Mais comme le niveau de prix est un peu inférieur en Chine, l'écart des salaires avec l'Europe de l'Est n'est plus aussi grand qu'autrefois.

Les usines de Foxconn à l'Est ont connu des luttes de faible intensité, mais pas de grandes grèves. Il n'y a absolument pas le même rapport de forces qu'en Chine, qui connaît une pénurie de main-d'œuvre, une forte croissance économique et donc une situation relativement favorable aux travailleurs. Dans une bonne partie de l'Europe de l'Est, ce sont des conditions de crise, avec le phénomène de désindustrialisation puis de réindustrialisation et un taux de chômage élevé...

Pour comprendre les rapports de forces et les possibilités de lutte, je voudrais parler d'un autre cas, concernant cette fois-ci une usine chinoise, Chung Hong Electronics, implantée dans une zone économique spéciale en Pologne, seul pays de l'UE à avoir de telles zones. La plupart remontent à la fin des années 1990 - début des années 2000, quand elles ont été établies pour attirer des investissements étrangers dans l'électronique, l'automobile, etc. L'usine en question, située à proximité de Wrocław, a été construite par le groupe coréen LG pour produire des téléviseurs à écran plat. LG a poussé tous ses sous-traitants à s'installer également dans la région. Les ouvriers produisent des cartes mères pour la société chinoise Chung Hong. Ceux-ci, majoritairement des femmes, voulaient se mettre en lutte et se sont donc tournés vers plusieurs syndicats, dont Solidarnosc, qui a refusé de les aider. Ils ont alors pris contact avec un petit syndicat anarcho-syndicaliste qui leur a donné les moyens de mettre sur pied leur propre structure. Je passe la moitié de mon temps en Pologne, ce qui m'a permis de travailler avec les anarcho-syndicalistes dans ce cas. Tragiquement, les ouvriers



Couverture de Chine : à la tête des usines les ouvriers les plus libres du monde, Petite bibliothèque prolétarienne, supplément de La Cause du Peuple, organe de la Gauche Prolétarienne, directeur Jean-Paul Sartre, début des années 1970.

ont perdu, car ils avaient sous-estimé la détermination de leurs patrons chinois, qui n'ont pas hésité à virer tous les grévistes.

« Nous ne sommes pas des machines. » On retrouve le même slogan chez les ouvriers chinois de Foxconn et chez les grévistes de Chung Hong en Pologne. Les ouvriers polonais assimilent la Chine au capitalisme – au patronat ! Dans une réunion, je leur ai donc raconté l'expérience des travailleurs chinois en lutte et cette information a transformé leur vision de la Chine. En conclusion, je voudrais insister sur l'importance, pour nous tous, de comprendre qu'il y a de véritables mouvements là-bas, que les travailleurs chinois ne sont ni nos concurrents ni simplement de pauvres victimes.

(Merci à SouBis pour ces notes.)



L'économie en brèves

UN POINT SUR LE CHÔMAGE EN FRANCE

Il fallait s'y attendre, le taux de chômage a augmenté d'environ 40% de début 2008 à fin 2012 (malgré une petite baisse en 2009 et début 2010). Alors qu'il avait tendance à baisser depuis 2005, il a retrouvé le niveau de 1999 en 2011 et dépasse légèrement les 10% fin 2012. Le seul secteur où l'emploi résiste est le secteur tertiaire, sauf l'interim et les sociétés prestataires de service aux autres sociétés. En 2011, la baisse de l'emploi industriel se poursuit (-6000 emplois) ; toutefois c'est la baisse la plus faible enregistrée depuis 10 ans, après la disparition de près de 330000 emplois industriels entre 2008 et 2010. Le gouvernement a tenu ses promesses de réduction du nombre de fonctionnaires: pour la première fois depuis 20 ans, l'emploi dans le secteur non marchand a baissé en 2011 (-32000 emplois). C'est dans le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais que le taux de chômage est le plus élevé (plus de 14%), en Bretagne et Pays de Loire qu'il est le plus faible (9%). Dans les DOM, le taux de chômage est en moyenne de 25%.

Source: INSEE résultats n°144, juillet 2013

LES INÉGALITÉS DE REVENUS DANS LES PAYS DE L'OCDE

Elles ne cessent d'augmenter depuis le début des années 80, et le phénomène s'est accéléré depuis le début de la crise. Si on compare le revenu moyen des 10% les plus riches et le revenu moyen des 10% les plus pauvres (ce principe de moyenne sous-estime très fortement les inégalités), le rapport moyen (les chiffres sont calculés pays par pays) était de 1 à 7 en dans les années 80, de 1 à 8 dans les années 90, de 1 à 9 à la veille de la crise, de 1 à 9,5 aujourd'hui. En France, l'écart est de 1 à 7,2. C'est aussi chez les jeunes et les enfants que la pauvreté monétaire a le plus augmenté entre 2007 et 2010, confirmant les tendances du passé récent: les jeunes adultes et les enfants remplacent peu à peu les personnes âgées en tant que groupe courant le plus grand risque de pauvreté de revenu dans les pays de l'OCDE. Les inégalités croissantes de salaires et de revenus du travail ont été le principal facteur de creusement de l'écart, car les travailleurs très qualifiés ont davantage tiré parti du progrès technologique que les moins qualifiés. Les réformes favorables par exemple au travail à temps partiel ou à l'aménagement du temps de travail ont creusé l'écart salarial. D'autre part, l'affaiblissement des institutions du marché du travail, par exemple les syndicats, a aussi contribué à élargir les écarts de salaires. Une autre raison est le fait que les dispositifs de prélèvements et de prestations sont, depuis le milieu des années 90, devenus moins redistributifs dans plusieurs pays. Dans beaucoup de pays, les écarts se sont creusés surtout avec les rémunérations les plus élevées. Aux États-Unis par exemple, la part des revenus des ménages des 1% les plus riches a plus que doublé, passant de près de 8% en 1979 à 18% en 2007.

Ceci dit, entre 2007 et 2010, la présence de l'Etat providence a contribué à amortir le choc pour les plus pauvres. On estime que la redistribution par les prestations sociales et impôts réduit les inégalités d'un tiers en moyenne pour la population totale des pays de l'OCDE, et d'un quart en excluant les retraites pour la population en âge de travailler. Pour la France, cet effet est supérieur, à 40% pour la population totale et à un tiers pour la population en âge de travailler, notamment grâce à un niveau élevé de dépenses sociales publiques. Il faut bien noter que les données disponibles actuellement ne permettent de décrire l'évolution des inégalités de revenus que jusqu'en 2010 seulement, c'est-à-dire les premières années de la crise.

Source: Observatoire des inégalités



ET EN FRANCE ?

L'INSEE a publié le résultat de son enquête sur les niveaux de vie en 2011. Le niveau de vie, c'est quand on tient compte de la taille des ménages. Un célibataire compte pour un. Pour un couple, on divise le total de leurs revenus par 1,6 (la vie à 2 coûte moins cher que le célibat). Pour les familles, on compte 0,4 par enfant de moins de 14 ans. Pour un couple avec un enfant, on divise les revenus par 2 donc.

Le niveau de vie médian a stagné en 2011: il est de 1629 euros par mois (la moitié des ménages vit avec moins, l'autre moitié vit avec plus). 10% vivent avec moins de 877,5 € par mois. Le seuil de pauvreté (qui a une définition officielle) était à 977 € par mois, et 8,7 millions de personnes étaient en dessous de ce seuil, une proportion en progression. Le niveau de vie des 40% les moins riches continue de diminuer pour les 3ème année consécutive. Tous les indicateurs

d'inégalité continuent de progresser.

Source: Insee Première N°1464 - septembre 2013

HAUSSE DES PRIX

Elle n'est pas la même pour tout le monde. En effet, les prix n'augmentent pas avec la même rapidité selon les produits, et on n'a pas les mêmes habitudes de consommation selon les groupes sociaux. Mais là encore, tout se cumule pour écraser les exploités. L'I.N.S.E.E. a publié une série d'indices de prix par catégorie. De 98 à 2012, les prix ont augmenté en moyenne d'un peu plus de 26% (1,67% par an). Mais ils ont augmenté de 27% pour les locataires et de 25% pour les propriétaires, conséquence de la hausse des loyers. Ils ont augmenté de plus de 28% pour les 20% des ménages les moins riches, de moins de 24% pour les 10% les plus riches. En gros, c'est pour les 30% les plus riches que les prix ont moins augmenté que la moyenne. Ceci se retrouve bien sûr si on regarde en fonction des professions: le coût de la vie a augmenté de 25% pour les cadres et de 28% pour les ouvriers. Or, comme on l'a vu dans des brèves précédentes, dans le même temps les revenus des plus riches ont augmenté beaucoup plus vite que les revenus des plus modestes. Source: INSEE.fr

LES « INDÉPENDANTS »

Environ 2,3 millions de personnes exercent une activité non salariée en dehors de l'agriculture (chiffres 2010). Ça va de l'aide à domicile ou du coiffeur du quartier au médecin, au notaire, etc. Parmi eux, 340.000 auto-entrepreneurs dont 1/3 sont salariés par ailleurs. La part des auto-entrepreneurs ne cesse d'augmenter. La catégorie d'indépendants est un véritable fourre-tout, et il est très difficile d'en dresser un portrait. Les inégalités de revenu y sont beaucoup plus importantes encore qu'entre les salariés. C'est vrai d'un secteur à l'autre, les juristes gagnent en moyenne 7 fois plus que les coiffeurs, mais c'est aussi vrai à l'intérieur de chaque secteur. Dans l'information et la communication par exemple ceux qui font partie du quart supérieur gagnent en moyenne 16 fois plus que ceux qui sont dans le quart inférieur (pour les métiers du spectacle, c'est plus de 20 fois plus). Bien sûr, les auto-entrepreneurs gagnent moins que les autres. Et les inégalités hommes/femmes y sont particulièrement importantes: les femmes gagnent en moyenne 1/3 de moins que les hommes. Le revenu moyen des indépendants hors auto-entrepreneurs a progressé, mais dans ce contexte ça ne veut strictement rien dire. Bref, c'est une «catégorie socioprofessionnelle» qui regroupe en réalité des patrons (les chefs d'entreprises), une bourgeoisie intellectuelle et commerçante ou d'affaires, et des prolétaires. Pour le moment, les prolétaires «à leur compte» sont noyés dans les données qui les regroupent avec les autres. Source: INSEE première 1248, mai 2013; Observatoire des inégalités